## DIAL

## **RAPPORT DE MISSION**

Objet : Appui technique auprès de l'Unité de Pilotage du

Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE) dans l'analyse des données de l'enquête 1-2-3 réalisé en RDC en 2005

Période: 11 mars au 25 mars 2006

<u>Lieu</u>: Kinshasa (République Démocratique du Congo)

<u>Financement</u>: Coopération Française (SCAC)

## Présenté par :

Constance TORELLI Statisticienne DIAL- INSEE Paris - France

Paris, le 27 mars 2006



## RESUME

#### Introduction

Dans les pays en développement et aussi dans d'autres régions du monde (Amérique latine notamment), l'emploi est au cœur du dispositif des systèmes statistiques nationaux. Cela se comprend dans la mesure où les politiques de l'emploi sont au centre des politiques économiques. Pour répondre à ce besoin d'orientation des politiques, il faut disposer de bonnes statistiques sur l'emploi. Par ailleurs, en Afrique, la majorité des emplois étant concentrés dans le secteur informel, ce pan de l'activité économique mérite également d'être mieux connu en vue de formuler de bonnes politiques de l'emploi et par conséquent de réduction de la pauvreté. La question de l'emploi est d'autant plus centrale en Afrique que l'immense majorité de la population tire ses revenus du travail, les transferts institutionnels (prévoyance sociale) et les revenus du capital ne jouant qu'un rôle marginal. L'enquête emploi donne donc aux autorités des éléments chiffrés pour agir sur le front de l'emploi, et à la population le moyen de juger de l'efficacité de la politique économique.

Or, dans la sous-région, les dispositifs de suivi de l'emploi et du secteur informel sont quasi inexistants. L'emploi n'est souvent mesuré que lors des recensements de la population ou très sommairement à l'occasion de la réalisation d'autres enquêtes auprès des ménages consacrées à d'autres thèmes (enquête budget consommation, enquête démographique et de santé, etc.). En outre, la mesure de l'emploi et du secteur informel repose sur des définitions et des méthodologies différentes d'un pays à l'autre et qui diffèrent souvent de celles retenues par les instances internationales. Quant aux conditions de vie des ménages, il n'y a pas de réel suivi puisque les enquêtes sont irrégulières et les méthodologies changeantes.

Pour bien appréhender les objectifs du dispositif d'enquête 1-2-3 mis en place en 2004 dans la ville de Kinshasa, puis en 2005 dans l'ensemble des autres régions de la République Démocratique du Congo, il convient de revenir quelque peu sur la situation du suivi de données statistiques socio-économiques de base dans le pays. Au cours des vingt dernières années, seulement deux enquêtes nationales auprès des ménages ont été réalisées : les enquêtes MICS1 en 1995 et MICS2 en 2001, sur la situation des femmes et des enfants, enquêtes simples, très encadrées au niveau international et dirigées en dehors de l'Institut National de la Statistique (INS). Quant aux données sur Kinshasa, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages date de 1984, l'année même du dernier recensement de la population. C'est dire tout l'enjeu que représente cette enquête 1-2-3 réalisée en 2005 au niveau national en RDC dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté.

## Les principes de base de l'enquête 1-2-3

L'enquête 1-2-3 se base sur la méthodologie développée au début des années 90 à DIAL (Développement Institutions et analyses de Long Terme) (Roubaud (1992), STATECO n°78 (1994), n°95-96-97 (2000), n°99 (2005)). Elle est constituée d'un dispositif de trois enquêtes emboîtées, touchant des populations statistiques différentes : individus, unités de production, ménages. La première phase de cette enquête est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (phase 1: enquête emploi). La seconde phase consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs des unités de production informelles sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, le mode d'insertion dans le tissu productif et leurs perspectives (phase 2 : enquête sur le secteur informel). Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle vise à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids des secteurs formel et informel dans leurs consommations, et à analyser les déterminants du choix des différents lieux d'achat (phase 3 : enquête sur la consommation, les lieux d'achat et la pauvreté).

Par son architecture flexible, l'enquête 1-2-3 est conçue comme un cadre générique qui respecte les normes et concepts internationaux. Ce point fort prend tout son sens à l'heure où les dispositifs de suivi de la pauvreté sont censés jouer un rôle central dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté.

L'enquête 1-2-3 a été réalisée sur trois continents : l'Afrique : sur l'île de Madagascar, à Antananarivo chaque année de 1995 à 2006, puis étendue à l'ensemble des grands centres urbains du pays en

2000-2001; en Afrique de l'Ouest dans la principale agglomération de sept des huit Etats membres de l'UEMOA (volet informel du projet PARSTAT en collaboration avec AFRISTAT en 2001-2004). Au niveau national, elle a été réalisée au Maroc (1998-2000), au Cameroun (2005, phases 1 et 2), en RDC (2005),

En Amérique Latine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Vénézuela). Enfin, quelques opérations pilotes ont eu lieu en Asie (Chine, Bengladesh).

## Objectifs et activités de la mission à Kinshasa

La mission avait pour objet d'appuyer l'Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE) dans les travaux d'analyse des enquêtes 1-2-3 afin d'établir un diagnostic de la pauvreté en RDC. Cette assistance technique fait suite à quatre missions d'apurement des données sur financement PNUD/RDC en novembre dernier et février effectuées par des experts internationaux, ainsi que deux missions d'analyse, l'une financée par la Banque Mondiale et la seconde par la Coopération Française. Ces deux dernières missions étant partiellement conjointes avec la présente mission. Les travaux de la mission ont donc été réalisés conjointement avec les deux experts internationaux des missions d'analyse, Mr Amadou Diallo (Banque Mondiale) et Mr Siriki Coulibaly (AFRISTAT), ainsi que l'équipe chargée du traitement informatique à l'INS et les experts de la Coordination Nationale de l'UPPE.

Le montage financier de l'enquête est complexe : quatre bailleurs de fonds (PNUD, BAD, le DFID et la Banque Mondiale) comprenant sept sources de financement distinctes. Enfin, ce projet a été piloté par l'Unité de Pilotage pour l'Elaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté (UPPE). D'où une organisation complexe avec certains dysfonctionnements observés et pour conséquences des conditions de travail très difficiles pour l'ensemble du personnel de l'INS ayant participé à l'enquête d'une part et d'autre part un retard certain dans l'obtention finale des données.

La saisie des données de l'enquête 1-2-3 hors Kinshasa (phase 1 et phase 3) a démarré en août 2005 pour s'achever le 6 mars 2006. L'apurement a été finalisé dans la semaine du 15 mars, puis des traitements ont été effectués pour déterminer le panier de biens essentiels et son coût suivant les régions. Cette méthodologie par l'approche nutritionnelle a été adoptée pour calculer les seuils de pauvreté. Les résultats obtenus ne sont pas encore satisfaisants essentiellement à cause d'un problème d'extrapolation des ménages et non plus à la qualité des données collectées sur le terrain. En effet, la structure par province dans l'enquête ne correspond pas aux différentes informations qui ont pu être recueillies pendant la mission auprès de démographes nationaux et internationaux. Ainsi, ce problème d'extrapolation a nécessité un travail de correction des pondérations des ménages en fonction des éléments récupérés sur place. Si des coefficients correcteurs au niveau de chaque province ont été appliqués, le problème d'extrapolation demeure au sein de chaque province, au niveau géographique plus détaillé.

La mise à disposition tardive des données finales, le problème d'extrapolation et le travail effectué ainsi dans l'urgence en raison de l'échéance du DSRP expliquent les conditions difficiles de la mission pour mener à bien ses objectifs. Cependant des résultats ont pu être produits sur les caractéristiques socio-démographiques et sur le niveau de dépenses et structure de consommation des ménages (voir annexes 5, 6 et 7)

## Tâches à poursuivre, recommandations et perspectives

Au stade actuel des opérations de traitement, les résultats sont encore provisoires. Compte tenu du bilan de la présente mission, la suite des opérations de l'enquête implique un réaménagement du calendrier et suggère quelques recommandations.

## Phase 1 (Emploi) et phase 3 (Consommation) :

Prix des besoins essentiels pour le calcul du seuil de pauvreté

Les prix des produits dans chaque province sont quasi vérifiés et contrôlés à l'INS. Il reste trois provinces à finaliser, les tableaux seront envoyés au plus tard le 27 ou 28 mars aux experts internationaux chargés du calcul du seuil de pauvreté, MM. Diallo et Coulibaly.

#### Apurement final des données

Des parties ou modules des questionnaires moins prioritaires pour la rédaction du DSRP demandent un travail d'apurement à finaliser. Il s'agit essentiellement des consommations non destinées à la consommation courante des ménages, comme l'investissement des ménages, des transferts entre ménages et du patrimoine matériel et financier. Une petite équipe devra être chargée de finaliser l'apurement de ces modules et la mission recommande au Directeur de l'Informatique de l'INS de coordonner, de superviser et d'envoyer les fichiers définitivement propres aux experts pour appui à l'analyse des données.

## Extrapolation

La production des indicateurs sur le marché du travail, sur le niveau de vie des ménages et des taux de pauvreté permettant d'établir un profil de pauvreté ne sera vraiment définitve que si l'on dispose d'une meilleure extrapolation des données, notamment à l'intérieur de chaque province. La mission recommande une investigation sur l'extrapolation finale des données. Cet exercice nécessite un traitement approfondi qui ne peut se faire qu'en recueillant des informations sur la population au niveau géographique plus fin. Le projet financé par la Coopération Française sur le Fichier National des Entités Administratives (FNEA) qui devrait démarrer au second semestre 2006, pourrait apporter des éléments supplémentaires en 2007 pour des redressements d'extrapolation à postériori des données de l'enquête 1-2-3.

#### Phase 2 (Secteur Informel):

La saisie des 3400 questionnaires est presque terminée au 25 mars (il reste un pool à saisir, le pool de Maniema réceptionné à l'INS le 23 mars) mais aucun traitement d'apurement n'a été réalisé pour l'instant sur l'enquête auprès des Unités de production Informelles (UPI). Pourtant beaucoup d'indicateurs issus de cette enquête auraient leur place dans le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté. L'équipe technique locale ne pourra se charger des traitements et de l'exploitation de l'enquête sans assistance technique extérieure. Les travaux d'apurement doivent démarrer maintenant et durer environ sept à huit semaines. Une concertation est nécessaire pour évaluer et planifier les opérations, la proposition est la suivante :

- terminer la saisie complète des questionnaires afin d'éviter de travailler avec des fichiers partiels, leçon tirée des phases 1 et 3 ;
- l'équipe technique dispose des programmes d'apurement et peut débuter les travaux d'apurement en mettant en place une petite équipe exclusivement sur cette phase. Le Directeur de l'Informatique doit être chargé de prendre en compte les corrections et les intégrer au fichier CSPRO et ainsi envoyer ces fichiers à l'expert qui effectuera la mission d'apurement quatre semaines après le début de l'apurement. Cette mission d'appui devrait être planifiée dans la première quinzaine de mai 2006, l'objectif étant d'évaluer l'avancement des travaux d'apurement et de recentrage si besoin est. La mission pourra débuter les calculs d'extrapolation et sortir des listings d'erreurs, charge à l'équipe de continuer à corriger après le départ de la mission encore deux à trois semaines ;
- après corrections finales des données, une autre mission d'appui serait envisageable pour finaliser les fichiers, valider les données et l'extrapolation des UPI et appuyer l'équipe à sortir les premiers résultats. Cette mission pourrait être planifiée vers la deuxième ou troisième semaine de juin 2006.

#### Analyses thématiques à partir des données de l'enquête

Dans une perspective de plus long terme et dans le cadre du renforcement du suivi/évaluation des DSRP et de la collaboration Nord-Sud, AFRISTAT et DIAL, grâce à leur environnement scientifique (experts statisticiens d'AFRISTAT, chercheurs économistes/statisticiens de DIAL), pourraient apporter un appui supplémentaire dans le domaine de l'analyse.

Ainsi, avec un financement à trouver qui pourrait provenir du projet Capnat de la Coopération Française, DIAL serait prêt à accueillir et former à Paris, deux cadres congolais ayant participé à l'enquête à l'INS et possédant des aptitudes à l'analyse à partir des données de l'enquête au cours du deuxième semestre 2006. A l'issue de ces missions à DIAL, deux documents sur l'analyse de résultats standards sur la phase 1 et la phase 3 au niveau national seront publiés. Parallèlement le SCAC pourrait aider à la reproduction de ces deux publications à Kinshasa, en lieu et place de la

publication des résultats de l'enquête de Kinshasa élaboré en 2005. Enfin, la revue STATECO pourrait également être un support pour une autre publication éventuelle à plus long terme.

## Séminaire « Suivi statistique de la pauvreté » au CEFIL à Libourne en juin 2006

Le CEFIL organise à la fin juin 2006 pour la deuxième année consécutive un séminaire de deux semaines sur le « suivi statistique de la pauvreté », destiné aux statisticiens francophones des pays en développement. Le séminaire ayant connu un succès en 2005 auprès des participants, et pour faire face aux demandes non satisfaites, le CEFIL réitère l'opération. Cette année encore, le CEFIL fait appel à DIAL pour organiser des sessions (enquêtes 1-2-3, gouvernance et démocratie, impact des micro-crédits...). La RDC n'ayant pas participé au séminaire en 2005, l'INS de Kinshasa pourrait établir une demande de participation auprès du SCAC de Kinshasa qui après accord, prendrait en charge financièrement le voyage et le séjour d'une personne de l'INS à Libourne.

L'enquête 1-2-3 est au cœur du dispositif de suivi statistique de la pauvreté. La RDC avant organisé une enquête nationale sur les trois phases (Emploi, Secteur Informel et Consommation des ménages), figure avec le Cameroun parmi les premiers pays en Afrique francophone, à disposer d'indicateurs détaillés et parfaitement comparables au niveau méthodologie et temporel puisque le Cameroun et la RDC ont réalisé chacun l'enquête nationale en 2005. Le séminaire organisé par le CEFIL est l'occasion unique de réunir parmi d'autres ces participants en vue d'échanger leurs expériences, difficultés rencontrés, solutions apportées, et de présenter leurs premiers résultats à l'ensemble des participants. Par exemple, la Mauritanie, désireuse de réaliser une enquête nationale serait certainement intéressée à suivre ces deux dernières expériences, et de poser des questions supplémentaires aux collègues congolais ou camerounais. Pour y répondre et faire partager cette expérience, le cadre participant congolais au séminaire doit avoir un profil très technique : avoir participé et suivi tout le processus de l'enquête 1-2-3, connaître l'ensemble des opérations techniques du dispositif (base de sondage, formation des enquêteurs, collecte, traitements etc.), expliquer les difficultés rencontrées sur le terrain, dans l'extrapolation, l'exploitation des données et savoir en tirer les enseignements. Enfin, le cadre congolais participant devra également présenter quelques résultats de l'enquête au cours du séminaire.

#### Conclusion

Malgré le manque d'expérience en matières d'enquêtes auprès des ménages, les cadres de l'INS ont relevé le défi en réalisant une enquête nationale dans un si vaste pays qu'est la RDC et grâce à un appui technique extérieur, les premiers indicateurs issus de l'enquête ont pu contribuer à la rédaction du DSRP en 2006. Si les opérations de formation des enquêteurs et de collecte sur le terrain ainsi que les travaux de saisie sont certainement maîtrisés par les cadres de l'INS, les opérations de traitement d'apurement, d'exploitation et d'analyse des données demandent encore un renforcement des capacités et un suivi. Il serait souhaitable que la communauté des bailleurs de fonds (Coopération Française, du PNUD ou de la Banque Mondiale, etc) soutienne cet appui. Au sein de l'INS, l'embauche de jeunes Ingénieurs Statistiques correctement rémunérés serait également un atout pour le renforcement des capacités et du dispositif de suivi des enquêtes auprès des ménages en RDC.

La mission tient à féliciter l'équipe de l'INS pour la réalisation de l'enquête nationale en 2005 et le travail déjà effectué jusqu'ici compte tenu des conditions difficiles (taille de l'échantillon avec plus de 10 000 ménages, 75 000 individus, 1,4 millions dépenses observées sur le terrain, manque d'infrastructures au niveau des routes et transports, etc.). Malgré aussi l'absence d'un recensement général récent de la population qui aurait pu constituer une meilleure base de sondage, l'INS a apporté une contribution tout à fait honorable et indispensable à l'observation quantitative statistique sur les conditions de vie des ménages congolais en 2005.

La mission est convaincue du potentiel de l'enquête 1-2-3 et de l'importance qu'elle revêt pour la rédaction du DSRP final. Au vu des premiers résultats obtenus, l'intérêt unanime des données est souligné par l'ensemble des bénéficiaires (bailleurs de fonds, Direction de l'Emploi etc.) rencontrés au cours de la mission à Kinshasa. Il est de la responsabilité de l'ensemble des partenaires et bailleurs de fonds de mettre tout en œuvre pour la réussite et l'obtention de l'ensemble des résultats sur chacune des trois phases de l'enquête 1-2-3.

## **SOMMAIRE**

## I. Introduction

- 1.1 Objectifs de la mission
- 1.2. Déroulement de la mission

## II. Contenu de la mission

- 2.1 Enquête 1-2-3
- 2.2 Rappel des travaux
- 2.3 Point sur l'état d'avancement à l'arrivée de la mission :
  - 2.3.1 Base de sondage :
    - 2.3.1.1 Enquête à Kinshasa en 2004
    - 2.3.1.2 Rappel du principe du tirage de l'échantillon à Kinshasa
    - 2.3.1.3 Enquête nationale hors Kinshasa en 2005
    - 2.3.1.4 Rappel du principe du tirage de l'échantillon hors Kinshasa des phases 1 et 3
  - 2.3.2 Saisie des données de l'enquête nationale hors Kinshasa
  - 2.3.3 Apurement des données de l'enquête nationale hors Kinshasa
  - 2.3.4 Regroupement des fichiers des données de Kinshasa et celles des provinces
- 2.4 Activités de la mission :
  - 2.4.1 Exploitation des données
    - 2.4.1.1. Rappel de la méthodologie du calcul de la ligne de pauvreté
    - 2.4.1.2. Problèmes rencontrés
    - 2.4.1.3. Quelques solutions apportées
  - 2.4.2 Les premiers résultats
    - 2.4.2.1 Résumé de quelques indicateurs sur la phase 1
    - 2.4.2.2 Résumé de quelques indicateurs sur la phase 3

## III. Recommandations et Perspectives

- 3.1 Tâches à poursuivre et recommandations
  - 3.1.1 Phase 1 et phase 3
  - 3.1.2 Phase 2
  - 3.1.3 Rapport méthodologique de l'ensemble de l'enquête
- 3.2 Perspectives
  - 3.2.1 La phase 2
  - 3.2.2 Analyses thématiques à partir des données d'enquêtes
  - 3.2.3 Séminaire « Suivi statistique de la pauvreté » au CEFIL à Libourne en juin 2006

#### Conclusion

#### <u>Annexes</u>

- 1. Calendrier des activités de la mission
- 2. Liste des personnes rencontrées et présentation de l'équipe technique de l'INS
- 3. Termes de référence
- 4. Tableau récapitulatif sur la structure de la population en RDC suivant les sources
- 5. Tableaux sur quelques indicateurs issus de la phase 1
- 6. Tableaux sur les niveaux et structure des dépenses des ménages issus de la phase 3
- 7. Courbes de dominance suivant quelques critères géographiques et socio-économiques

#### I. INTRODUCTION

#### 1.1. Objectifs de la mission

L'objectif de la présente mission est d'appuyer l'Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE) dans ses travaux d'analyse en vue de finaliser et produire le DSRP. A la remise des résultats, il appartiendra aux experts de l'UPPE d'intégrer les résultats de l'analyse des enquêtes 1-2-3 avec l'analyse des résultats des autres enquêtes déjà disponibles (appréciation participative de la pauvreté et les enquêtes MICS) afin de dresser le profil de pauvreté des populations congolaises.

Dans ce cadre d'appui auprès de l'équipe nationale pour l'analyse des résultats, la mission a participé :

- à la vérification de certaines dépenses encore très élevées ;
- à la validation des données de l'enquête permettant de calculer les seuils de pauvreté;
- aux corrections de la structure de la population par province ;
- à la production des indicateurs socio-démographiques, sur le marché de l'emploi, sur le niveau et la structure de la consommation des ménages;

Cette assistance technique fait suite à :

- deux premières missions d'apurement des données partielles de l'enquête (60% de l'échantillon total) réalisées par les experts internationaux Martin M'Ba et Constance Torelli du 10 au 21 novembre 2005 et financées par le PNUD/RDC;
- deux missions pour la finalisation de l'apurement des données restantes (40% de l'échantillon) réalisées par les experts internationaux Martin M'Ba (15 février au 11 mars 2006) et Ousman Koriko, expert d'AFRISTAT (20 février au 11 mars 2006) et financées par le PNUD/RDC.

La présente mission s'est déroulée parallèlement à deux autres missions d'analyse déjà présentes :

- une mission d'analyse réalisée par un expert de la Banque Mondiale, Mr Amadou Diallo de la mifévrier au 18 mars 2006 ;
- une mission d'analyse réalisée par un expert d'AFRSITAT, M.Siriki Coulibaly du 6 au 16 mars 2006 et financée par la Coopération Française.

Les travaux de la mission ont été menés conjointement avec ces deux derniers experts.

#### 1.2. Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée sous forme :

- de réunions avec les responsables de l'INS, de l'UPPE et les deux experts de la BM et d'AFRISTAT;
- de séances de travail avec l'équipe chargée du traitement informatique de l'INS et les experts de l'UPPE.
- de séances de travail avec les deux experts internationaux ;

Les activités et la liste des personnes rencontrées sont présentées en annexes 1 et 2.

La mission tient à remercier les responsables de l'INS pour leur franche collaboration et M. Alexis LUKAKU NZINGA de l'UPPE pour les bonnes conditions de travail de la mission. Enfin, la mission remercie également les services de la Coopération Française, en particulier Mr Jean-Pierre Dandine pour son accueil et sa disponibilité.

Ce rapport comprend des annexes :

- Calendrier des activités de la mission,
- Liste des personnes rencontrées,
- Termes de référence.
- Tableau récapitulatif sur la structure de la population en RDC suivant les sources
- Tableaux sur quelques indicateurs issus de la phase 1
- Tableaux sur les niveaux et structure des dépenses des ménages issus de la phase 3
- Courbes de dominance suivant quelques critères géographiques et socioéconomiques

#### **II. CONTENU DE LA MISSION**

#### 2.1. Enquête 1-2-3

L'enquête 1-2-3 se base sur la méthodologie développée au début des années 90 à DIAL (Roubaud (1992), STATECO n°78 (1994), n°95-96-97 (2000), n°99 (2005)). Elle est constituée d'un dispositif de trois enquêtes emboîtées, touchant des populations statistiques différentes : individus, unités de production, ménages. La première phase de cette enquête est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (**phase 1: enquête emploi**). La seconde phase consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs des unités de production informelles sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, le mode d'insertion dans le tissu productif et leurs perspectives (**phase 2 : enquête sur le secteur informel**). Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle vise à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids des secteurs formel et informel dans leurs consommations, et à analyser les déterminants du choix des différents lieux d'achat (**phase 3 : enquête sur la consommation**, **les lieux d'achat et la pauvreté**).

Par son architecture flexible, l'enquête 1-2-3 est conçue comme un cadre générique qui respecte les normes et concepts internationaux. Ce point fort prend tout son sens à l'heure où les dispositifs de suivi de la pauvreté sont censés jouer un rôle central dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté.

Pour bien appréhender les objectifs du dispositif d'enquête 1-2-3 mis en place en 2004 dans la ville de Kinshasa, puis en 2005 dans l'ensemble des autres régions de la République Démocratique du Congo, il convient de revenir quelque peu sur la situation du suivi de données statistiques socioéconomiques de base dans le pays, seulement deux enquêtes nationales auprès des ménages ont été réalisées : les enquêtes MICS1 en 1995 et MICS2 en 2001, sur la situation des femmes et des enfants, enquêtes simples, très encadrées au niveau international et dirigées en dehors de l'Institut National de la Statistique (INS). Quant aux données sur Kinshasa, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages date de 1984, l'année même du dernier recensement de la population. C'est dire tout l'enjeu que représente cette enquête 1-2-3 réalisée en 2005 au niveau national en RDC dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté.

## 2.2. Rappel des travaux

On rappelle brièvement la situation concernant l'enquête 1-2-3 au début de la mission. Une enquête 1-2-3 a été réalisée en 2004 au niveau de Kinshasa sur financement de la Coopération française et avec une assistance technique d'AFRISTAT. L'échantillon final comprenait environ 2000 ménages sur la phase 1 et un sous-échantillon représentatif de 1000 ménages pour la phase 3 dans la capitale. Les résultats provisoires de cette enquête sont disponibles dans la publication « Enquête 1-2-3 de

Kinshasa sur l'emploi, le secteur informel, et les conditions de vie des ménages, Principaux résultats ». L'enquête 1-2-3 Kinshasa a été conçue dans le cadre du projet CAPNAT comme un processus de formation d'une équipe technique de l'INS chargé de concevoir et de mettre en place un système intégré d'enquêtes auprès des ménages. Sa finalité première n'était pas de produire rapidement les informations requises pour la préparation du DSRP. Cependant, la nécessité de disposer d'informations sur la pauvreté au niveau national a conduit les autorités congolaises à réaliser une enquête de type 1-2-3 en 2005, afin d'intégrer ces indicateurs dans le DSRP final.

La collecte de l'enquête dans les provinces a débuté en mars 2005 et s'est achevée au 15 août sur l'ensemble des trois phases 1-2-3 (phase Emploi, enquête sur le Secteur Informel et phase sur la consommation des ménages). La République Démocratique du Congo est un vaste pays dont la superficie est égale à six fois la France, et dont les infrastructures de communication (routes, moyens de transports) sont quasi inexistantes dans la plus grande partie du pays.

Pour pallier aux difficultés de traitement des données, des missions d'assistance technique ont été programmées dès l'automne 2005. En premier lieu, des missions d'appui aux travaux d'apurement ont été effectués sur 60% des ménages enquêtés sur chacune des phases 1 (emploi) et 3 (consommation des ménages) en novembre 2005 puis en février 2006 sur les 40% des ménages restants. En second lieu, des missions d'analyse se sont déroulées au cours des mois de février et de mars 2006.

#### 2.3. Point sur l'état d'avancement à l'arrivée de la mission :

#### 2.3.1 - Base de sondage :

#### 2.3.1.1 - Enquête à Kinshasa en 2004

L'échantillon de la phase 1 comprend 2100 ménages et celui de la phase 3 un sous-échantillon représentatif de 1050 ménages.

## 2.3.1.2 - Rappel du principe du tirage de l'échantillon à Kinshasa :

La base de sondage des quartiers à Kinshasa a été stratifiée (12 strates) selon le standing de vie et la taille en population des quartiers. Le sondage de l'enquête à Kinshasa est à deux degrés. Au premier degré, tirage des 50 quartiers à probabilités proportionnelles à la population et au second degré, après avoir dénombré les ménages dans les 50 quartiers échantillonnés, tirage de 42 ménages par quartier. Les ménages enquêtés lors de la phase 3 constituent un sous-échantillon des ménages enquêtés à la phase 1. Dans chaque quartier échantillonné, on tire 21 ménages, soit un total de 1050 ménages.

## 2.3.1.3 - Enquête nationale hors Kinshasa en 2005

L'échantillon de l'enquête dans les provinces comprend 11688 ménages, répartis en 25 pools dans 616 sites hors Kinshasa. Un pool regroupe plusieurs sites, le site regroupant lui-même plusieurs ménages, 15 ménages en milieu rural et 30 ménages en milieu urbain et quelques exceptions avec des sites comprenant 36 ménages (à Lumbubashi et à Mbuji-Mayi) ou 40 ménages (à Bandundu où trois quartiers seulement ont été identifiés).

## 2.3.1.4 - Rappel du principe du tirage de l'échantillon hors Kinshasa des phases 1 et 3 :

Le tirage est stratifié à deux et trois degrés. En milieu urbain des provinces (villes statutaires) au premier degré, on tire quartier à probabilités proportionnelles à la population. Au deuxième degré, on tire 30 ménages par quartier après dénombrement des ménages de chaque quartier tiré.

En milieu urbain des provinces (cités), au premier degré, on tire les cités (districts) à probabilités proportionnelles à la taille de la population des cités. Au second degré, dans chaque cité, on tire 4 quartiers (un quartier représente un site). Au troisième degré, on tire 30 ménages dans chaque quartier dénombré systématiquement.

En milieu rural des provinces, au premier degré, on tire des secteurs (districts) à probabilités proportionnelles à la taille de la population du district. Au second degré, dans chaque secteur, on tire 6 villages (un village représente un site). Au troisième degré, on tire 15 ménages dans chaque village dénombré systématiquement.

#### 2.3.2 - Saisie des données de l'enquête nationale hors Kinshasa :

Les opérations de saisie des données ont débuté en août 2005 à l'INS. Au mois de novembre seuls 60% des ménages étaient saisis entièrement pour chacune des deux phases et la saisie complète terminée le 6 mars. Les causes du calendrier de saisie anormalement long sont les suivantes :

- retard dans les arriérés de paiements des enquêteurs et superviseurs ;
- d'où retenue d'une partie des questionnaires en province par les enquêteurs pendant plusieurs semaines en attendant leurs paiements.

La situation s'est débloquée fin janvier, les questionnaires ont pu être acheminés à Kinshasa et les agents de saisie bien que non payés entièrement et travaillant dans des conditions très difficiles (les climatiseurs de la salle de saisie, tombés en panne juste après le début de la saisie ont été remplacés fin février) ont malgré tout continué la saisie jusqu'à la première semaine de mars 2006. Ajouté à ça l'échéance du DSRP, les agents de saisie ont travaillé sous pression pour terminer le plus rapidement possible. Par conséquent, ces dysfonctionnements ainsi que l'absence de double saisie ont pu laisser planer quelques interrogations sur la qualité des données, d'où un travail d'apurement extrêmement long et fastidieux.

#### 2.3.3 - Apurement des données de l'enquête nationale hors Kinshasa :

Les premiers travaux d'apurement ont été effectués lors de deux missions d'experts en novembre dernier sur 60% de l'échantillon. L'apurement s'est poursuivi lors de deux autres missions d'experts fin février. Il semble d'après le rapport de MM. Martin Mba et Ousmane Koriko que les bases de données principales soient propres à plus de 85%, certaines corrections nécessitant encore le recours aux questionnaires. En revanche il reste quelques modules (patrimoine matériel et financier, équipements durables du ménage, perception du niveau de vie) non encore apurés.

#### 2.3.4 - Regroupement des fichiers des données de Kinshasa et celles des provinces :

Après le calcul des pondérations des ménages sur l'enquête hors Kinshasa, un fichier a été constitué pour regrouper les données de Kinshasa et celles de l'enquête nationale hors Kinshasa. Ainsi pour la phase 1 (Emploi), le fichier de base total comprend près de 73 000 observations individus et 13 215 ménages. Pour la phase 3 (Consommation) le fichier de base est plus petit puisqu'il comprend un sous-échantillon de Kinshasa (964 ménages exploités) tandis que pour l'enquête dans les provinces, les ménages ont été enquêtés de façon exhaustive, ce qui constitue une base de plus de 12 000 ménages pour l'enquête sur la consommation.

Concernant la collecte de la phase 3, les dépenses alimentaires ont été recueillies quotidiennement à l'aide d'un carnet sur 15 jours tandis que les dépenses non alimentaires ont été relevées de façon rétrospective (période de référence de 6 à 12 ou 24 mois selon le poste de dépense). S'agissant du carnet alimentaire, pour chaque code « produit/dépense » consommé sont demandés : la quantité, le poids pesé, le prix unitaire, l'unité d'achat, la fréquence d'achat, le lieu d'achat et le montant total. Ainsi, le niveau d'observation le plus détaillé étant la dépense effectuée par le ménage, le fichier PIVOT comprend moins d'un 1,4 million observations dépenses. Dès lors, tous les traitements informatiques effectués nécessitent du temps ainsi que des ordinateurs très performants.

#### 2.4. Activités de la mission :

## 2.4.1 - Exploitation des données

A partir de la phase 1 (emploi), la mission a produit une série d'indicateurs socio-démographiques standards sur la population des ménages et la composition des ménages par province. Une typologie des ménages reposant sur l'activité du chef de ménage a permis aussi de produire quelques indicateurs sur le marché du travail. Les tableaux se trouvent en annexe 5.

Concernant la phase 3 (consommation), la mission s'est jointe aux deux missions parallèles travaillant sur l'élaboration des lignes de pauvreté, en raison des difficultés rencontrées pour le calcul des taux de pauvreté. Les problèmes sont de plusieurs ordres mais avant de les énoncer, voici un rappel de la méthodologie adoptée pour le calcul du seuil de pauvreté.

#### 2.4.1.1. – Rappel de la méthodologie du calcul de la ligne de pauvreté :

La méthodologie employée ici repose sur l'approche nutritionnelle ou « du coût des besoins essentiels ». Il s'agit de calculer un seuil de pauvreté monétaire pouvant être compris comme l'évaluation des moyens permettant d'atteindre une norme sociale. Un seuil de pauvreté absolu n'a de sens que par rapport aux conditions d'existence et aux normes de la société considérée. Les évolutions de la société se répercutent donc sur le seuil de pauvreté. L'approche nutritionnelle consiste à calculer d'abord les dépenses nécessaires à l'achat d'un minimum nutritionnel, puis des dépenses non alimentaires dérivées.

Pour construire la ligne de pauvreté alimentaire, la première étape consiste à évaluer la valeur d'un panier de biens. La sélection des biens les plus consommés repose sur les ménages appartenant aux déciles 2 à 9 afin d'éliminer les valeurs extrêmes. La valeur du panier représente près de 90% de la dépense alimentaire totale de ces ménages.

Les trois étapes nécessaires du calcul du seuil de pauvreté alimentaire sont les suivantes :

- déterminer le minimum nutritionnel par jour pour une personne pour couvrir ses besoins nutritionnels (2300 calories pour la RDC) ;
- déterminer le panier de biens qui permet d'atteindre ce minimum ;
- calculer le coût de ce panier.

Une fois ce panier de biens déterminé, environ une soixantaine de produits alimentaires, il faut calculer la valeur de leurs quantités caloriques totales. Cette valeur donne la ligne de pauvreté alimentaire par personne et par jour.

## 2.4.1.2. - Problèmes rencontrés :

Les dépenses alimentaires dans l'enquête 1-2-3 sont recueillies quotidiennement à l'aide d'un carnet sur 15 jours tandis que les dépenses non alimentaires sont relevées de façon rétrospective (période de référence de 6 à 12 mois selon le poste de dépense). S'agissant du carnet alimentaire, pour tous les produits consommés sont demandés : la quantité, le poids pesé, le prix unitaire, l'unité d'achat, la fréquence d'achat et le montant total.

## Les problèmes :

- La variable « Poids pesé » n'étant pas systématique, des incohérences entre les variables ellesmêmes et l'utilisation de types d'unités différents pour un même produit selon les modes de consommation dans les provinces (exemple : le maïs est acheté en sac, en ekolo, en bol, en sakombi etc.) ont posé quelques difficultés pour la conversion en unité standard (kilo, litre, etc.).
- L'intégration des données de Kinshasa dans le fichier national a nécessité un ajustement des dépenses effectuées en 2004 pour les ramener aux prix 2005 (date de l'enquête nationale). Malgré cet ajustement, il semble que les niveaux de prix soient encore fragiles entre Kinshasa et les provinces.
- Il a fallu intégrer le module « Dépenses alimentaires importantes » qui avait été omis dans la constitution du fichier PIVOT par les collègues venus pour l'apurement, compréhensible dans la mesure où le travail était fait un peu dans l'urgence, la fatigue aidant et sous une pression constante afin de sortir des résultats pour le DSRP.
- Le traitement des dépenses particulières, l'achat d'une voiture, d'une moto par exemple, n'avait pas été le même pour les données de Kinshasa et celles des provinces, cela pour les mêmes raisons que ci-dessus.

- Cependant, ces problèmes étant résolus, les taux de pauvreté recalculés varient sensiblement d'une région à l'autre sans une réélle explication solide. Finalement, cela ne peut provenir que de la pondération dans les régions. En l'absence d'un Recensement de la population récent, les chiffres de population de la base de sondage proviennent essentiellement du Ministère de l'Intérieur et des entités administratives. Au cours de la mission, il s'est avéré que l'extrapolation des données a mis en lumière les problèmes de fiabilité des chiffres de population renseignés par les entités administratives.

## 2.4.1.3. - Quelques solutions apportées :

- **a)** Les différentes étapes pour la détermination des prix du panier des biens essentiels sont les suivantes :
- retenir l'unité modale pour chaque produit consommé (ex: ekolo pour le mais) ;
- étudier la structure des prix sur l'unité modale et calculer le prix médian ;
- juger que ce prix médian sera le prix unitaire pour ce produit consommé, qui servira plus tard dans l'estimation de la valeur du panier calorique).

Ensuite, pour estimer la quantité réellement consommée pour chaque produit consommé et pour chaque type d'unité, il faut :

- regarder la structure de dépense et des poids pesés pour l'unité modale de chaque produit consommé ;
- retenir la dépense médiane ;
- prendre en compte le poids médian (ex: 1,2 kg pour un ekolo de mais) ;
- calculer un prix au kilogramme pour le produit consommé (en divisant la dépense médiane par le poids pesé médian) :
- recalculer un nouveau poids du même produit consommé pour les autres types d'unités (en divisant la dépense sur l'unité du produit consommé par son prix au kilogramme) ;
- remplacer les unités non modales du produit consommé par l'unité modale ;
- procéder de la même manière pour le prix unitaire qui au final sera le même pour le produit consommé, quel que soit l'unité choisie.

Une fois le prix unitaire et la quantité consommée déterminés pour chaque produit consommé, la conversion calorique peut se faire en appliquant les coefficients caloriques attribués à chaque produit alimentaire. Ainsi la valeur du panier calorique permet de dériver sur une ligne de pauvreté alimentaire.

- **b)** Le traitement appliqué à certains biens particuliers a été harmonisé pour l'ensemble des données de Kinshasa et des provinces. Les prix de Kinshasa et dans chaque province ont été vérifiés et révisés avec la collaboration du Service des Prix au sein de l'INS.
- c) l'extrapolation des données de l'enquête :
- une réunion organisée dans les locaux de l'UPPE en présence de démographes nationaux et consultants démographes internationaux a permis au coordonnateur adjoint de l'UPPE d'exposer la situation sur l'extrapolation des données de l'enquête. La structure de la population obtenue par province avec l'enquête 1-2-3 a été étudiée et comparée aux structures issues du Recensement Général de la Population en 1984 d'une part, et celle provenant du « Rapport de recherche préparatoire à l'organisation des opérations préélectorales et électorales prévues en 2004 ». Le tableau récapitulatif des différentes structures de la population par province se trouve en annexe 4.
- Une équipe de consultants démographes travaillant pour l'Union Européenne sur la répartition de la population en RDC en 2005 selon le processus de reconstitution depuis 1984 a pu affirmer que la population totale de la RDC d'après leurs calculs se situait entre l'estimation issue des opérations préélectorales et celle de l'enquête 1-2-3. La pyramide des âges de l'enquête 1-2-3 nationale pondérée initialement a été confrontée à celle calculée par l'équipe de démographes consultants à partir de leur travail de reconstitution. Ces derniers ont constaté la qualité globalement positive des

données recueillies de l'enquête par rapport à d'autres cas étudiés dans d'autres pays sur des pyramides des âges provenant d'enquêtes. Pour les besoins de l'enquête 1-2-3, ils ont été disposés à fournir la structure en pourcentage de la population par province. Cette structure a permis d'élaborer des coefficients correcteurs appliqués à chaque province dans l'enquête. Si le poids des provinces est ainsi corrigée, il reste cependant un travail plus approfondi à effectuer pour corriger les poids des ménages à l'intérieur de chaque province, ce qui serait facile à faire si l'on disposait d'informations plus détaillées sur la population au niveau plus détaillé que la province. Pour l'heure, ces informations n'existant pas, il faudra réfléchir à d'autres hypothèses de travail.

## 2.4.2 - Les premiers résultats :

## 2.4.2.1 - Résumé de quelques indicateurs sur la phase 1

(les tableaux se trouvent en annexe 5):

Compte tenu des problèmes rencontrés et des solutions partielles apportées, la mission a pu produire des premiers indicateurs sur les caractéristiques socio-démographiques standards par province, milieu urbain/rural et au niveau national. L'analyse des données confirme le caractère jeune de la population nationale congolaise avec plus de 47% de jeunes âgés de moins de 15 ans (40% à Kinshasa). La taille moyenne des ménages se situe à 5,3 personnes (6 personnes à Kinshasa où il est le plus élevé). Moins d'un ménage sur cinq (17%) est dirigé par une femme et la structure dominante du ménage est celle d'un couple avec enfant (48%), les familles monoparentales représentent un quart des ménages et celle des ménages élargis (ménages comprenant en plus du chef et d'éventuels conjoints et enfants, d'autres membres) environ un tiers.

La dynamique migratoire est variable d'une région à l'autre, elle concerne plus d'un quart des individus à Kinshasa et dans la province du Bas-Congo à moins de 12% dans la région de l'Equateur et le Sud-Kivu. La migration est un phénomène très ancien à Kinshasa puisque les migrants sont arrivés en moyenne depuis plus de 22 ans alors qu'en milieu rural l'ancienneté de migration est de 11 ans. Les migrations sont liées essentiellement au regroupement familial (49%) au niveau national, les raisons professionnelles sont plus souvent observées en milieu urbain (17%) qu'en zone rurale (9%). Enfin, les déplacements dus à la guerre concernent davantage la région du Kivu (Sud et Nord, respectivement 30 et 23%).

Au niveau national, le taux d'activité au sens du BIT des personnes de 10 ans et plus est de 61%. Ce taux voile quelques disparités selon la région et le milieu de résidence, 20 points séparent le milieu urbain du rural respectivement 47% et 67%, le taux d'activité le plus faible étant observé dans la capitale (43%). Ainsi le taux de chômage (au sens strict BIT) le plus élevé se situe à Kinshasa avec 15% des personnes à la recherche d'un emploi, le chômage en milieu rural est très faible. Si l'on retient une définition plus large du chômage (incluant les travailleurs découragés) les taux passent à 24% à Kinshasa à moins de 3% en zone rurale.

La structure des emplois fait apparaître le secteur informel comme premier pourvoyeur d'emplois avec un taux de plus de 90% sur le territoire. Essentiellement dû à l'emploi dans l'agriculture, il est plus pertinent d'analyser selon le milieu de résidence. Dans l'urbain, plus des trois-quarts des emplois sont exercés dans l'informel (55% informel non agricole + 21% informel agricole), l'informel non agricole représente les deux-tiers des emplois à Kinshasa et 5% pour l'informel agricole.

#### 2.4.2.2 - Résumé de quelques indicateurs sur la phase 3

(les tableaux et graphiques se trouvent en annexes 6 et 7) :

La consommation monétarisée annuelle moyenne par ménage varie de 238 000 francs congolais dans la province du Bandundu à plus de 1 120 00 FC à Kinshasa. Alors qu'un congolais sur dix est kinois, les dépenses totales des ménages kinois représentent plus de 22% de la dépense totale du pays et la dépense totale des ménages de la province de Maniema seulement moins de 3%.

La part alimentaire dans le budget total des ménages est de 50% à Kinshasa à plus de 70% dans les régions du Sud-Kivu et Maniema. Sur l'ensemble du pays cette part atteint 65%. Le coefficient budgétaire alimentaire très élevé est un premier indicateur de pauvreté dans le pays. Les dépenses par tête sont deux fois plus élevées dans la capitale que sur l'ensemble du territoire et quatre fois plus que dans les provinces de l'Equateur et de Bandundu.

Ces structures de consommation par grandes fonctions ont été effectuées non seulement par province mais également par milieu urbain/rural, par quintile de dépense par tête et par catégorie sociale du chef de ménage, selon qu'il appartient à la Fonction Publique, au privé formel, à l'informel ou à la catégorie des chômeurs ou inactifs. Il semble que les ménages les moins pauvres sont les ménages dirigés par des personnes travaillant dans le privé formel, les « ménages publics » se situant au même niveau que les ménages dirigés par des inactifs/chômeurs ou travaillant dans l'informel non agricole. Enfin, les « ménages informels agricoles » sont les vulnérables. Des courbes de dominance selon les critères géographiques et sociales des ménages confirment les tableaux sur le niveau de consommation par ménage et par tête. On calcule la dépense par tête, on classe les individus en ordre croissant selon la dépense, et l'on obtient une représentation graphique. En choisissant un seuil de pauvreté sur l'axe des abscisses, on obtient facilement le nombre d'individus considérés comme pauvres. Ces graphiques se trouvent en annexe 7.

D'autres indicateurs sur le niveau scolaire ont été produits au cours de la mission par Mr Siriki Coulibaly (AFRISTAT), le profil du marché du travail effectué par Mr Prosper Backiny-Yetna (Banque Mondiale) de Yaoundé et les travaux sur la méthodologie des lignes de pauvreté par Mr Amadou Diallo (Banque Mondiale) sur place à Kinshasa. Les experts internationaux MM Martin Mba et Ousman Koriko (AFRISTAT) ont également produits quelques indicateurs suite à leurs missions d'apurement.

#### **III. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES**

Ces premiers résultats donnent un aperçu très sommaire des données. L'enquête contient un potentiel d'indicateurs qui seront exploités de façon plus approfondie. Des échanges par voie électronique contribueront à la poursuite des analyses plus détaillées de l'enquête. Néanmoins, il reste des tâches à poursuivre pour le traitement des données. Il faut rappeler à nouveau le manque criant d'informations statistiques en RDC depuis une vingtaine d'années et qu'aucune enquête nationale sur la consommation des ménages n'avait été réalisée jusqu'à présent. Les indicateurs sur le marché du travail n'ont jamais existé au niveau aussi détaillé que dans l'enquête 1-2-3 et le secteur informel jamais étudié. Le pays a traversé des épisodes dramatiques avec les guerres et les pillages au cours de ces quinze dernières années, la population reste très vulnérable, cependant des changements s'opèrent dans la société. De plus des élections présidentielles et législatives sont programmées pour juin 2006. Les données statistiques de l'enquête 1-2-3 au niveau national en RDC contribuent à la connaissance de la société congolaise aujourd'hui et à l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté.

## 3.1 - Tâches à poursuivre et recommandations

## 3.1.1 - Phase 1 et phase 3

Les données de ces deux phases on été traitées de façon prioritaire en fonction de l'urgence dictée par l'élaboration du DSRP. De ce fait et en raison de la disponibilité tardive des données complètes au 6 mars, le travail de l'ensemble des consultants en mission et de l'équipe locale s'est concentrée prioritairement sur les parties (modules) des questionnaires traitant des principaux indicateurs servant à alimenter le Document Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté. Cependant il reste à finaliser l'ensemble des données :

- En particulier, concernant la phase 1 (Emploi), les modules sur les Infrastructures et sur les Trajectoires et Perspectives demandent à être apurés définitivement. Quelques programmes informatiques supplémentaires ont été laissés par l'expert Martin MBA à l'équipe locale pour l'aider à effectuer ce travail d'apurement.
- Pour la phase 3 (Consommation), le travail très urgent reste la finalisation des prix des biens alimentaires essentiels par province et par milieu urbain et rural, informations indispensables au calcul du seuil de pauvreté. La mission a pu ainsi récupérer au dernier jour de mission, les prix vérifiés pour sept provinces, les autres étant encore provisoires. L'équipe technique a promis d'envoyer ces fichiers au plus tard le 27 ou 28 mars aux experts (AFRISTAT, DIAL et BM).

- Concernant toujours la phase 3, les modules des dépenses sur la consommation courante ont été traités principalement par l'ensemble des experts en mission. D'autres modules sur les dépenses non destinées à la consommation courante figurent dans le questionnaire, et bien que s'agissant d'informations intéressantes mais non prioritaires pour le DSRP, celles-ci demandent néanmoins une vérification finale des données et montants déclarés. Ces modules sont les suivants :
  - module 21 : Impôts et taxes payés au cours des 12 derniers mois ;
  - module 22 : Construction et réparation du logement au cours des 24 derniers mois ;
  - module 23 : Cadeaux donnés ou reçus en espèces (transferts) au cours des 6 derniers mois.
- En phase 3, figurent aussi les modules 24 sur les revenus et 25 sur le Patrimoine matériel et financier (accès à la terre, accès au crédit de production et d'investissement, agriculture et élevage). Après quelques premiers traitements d'apurement, ces données ont permis d'élaborer les tendances de quelques indicateurs, utilisables dans l'analyse du profil de pauvreté. Néanmoins, l'équipe technique locale doit également procéder à la finalisation de ces données. Il en va de même s'agissant du module 27 sur les biens durables des ménages (vérifier les dates d'acquisition et leurs montants au moment de l'acquisition et au coût du remplacement).

Ces travaux d'apurement final pour ces modules devraient être finalisés d'ici la fin avril 2006. Le Directeur de l'Informatique est chargé de suivre ces opérations et récupérer l'ensemble des fichiers propres dans leur globalité, et d'envoyer aux experts cette nouvelle version de fichiers afin d'appuyer les travaux d'analyse.

Enfin, il reste les problèmes d'extrapolation des ménages dans les enquêtes. Durant la mission, une correction sur la pondération a pu être effectuée au niveau des provinces, ce qui a permis de redresser la structure de la population par province. Cependant, une investigation reste à mener au sein de chaque province pour tenter de redresser la structure de la population au niveau des districts, quartiers ou villages. Ce travail exige du temps et de la réflexion d'autant que pour le moment les informations au niveau plus détaillé au sein de chaque province n'existent pas de façon fiable. Cependant, il est possible d'envisager une correction des pondérations des ménages à postériori grâce au projet financé par la Coopération Française sur le Fichier National des Entités Administratives (FNEA), dans lequel des informations sur la population pourraient être disponibles à ce niveau pour 2007.

## 3.1.2 - Phase 2

Compte tenu du retard pris par le traitement des phases 1 et 3 et des priorités dues aux échéances du DSRP, l'enquête auprès des chefs d'Unités de Production Informelles (UPI) n'a pas encore traité. La saisie des 3400 questionnaires est presque achevée au 25 mars (il reste le pool de Maniema, réceptionné à l'INS le 23 mars, et qui représente moins d'une centaine de questionnaires). L'apurement des données n'a donc pas encore débuté, cette opération fastidieuse mais résolument formatrice et nécessaire, demande environ sept ou huit semaines de travail avec une équipe solide, coordonnée et permanente. L'expérience de l'enquête 1-2 très récente au Cameroun a montré qu'avec un travail d'apurement rigoureux, les données sont extrêmement intéressantes et servent notamment à l'amélioration des comptes de la nation, par ailleurs une collaboration étroite de l'équipe chargée de l'enquête 1-2 avec le Service de la Comptabilité Nationale au sein de l'INS du Cameroun a permis d'améliorer les connaissances sur l'établissement des comptes des entreprises. La mission recommande à l'INS de Kinshasa de s'inspirer de l'exemple de collaboration menée au Cameroun pour le traitement de la phase 2.

Au cours du bilan effectué le dernier jour de mission avec l'équipe technique locale a permis de rappeler les tâches à effectuer sur la phase 2 et de faire quelques recommandations :

- terminer la saisie du dernier pool de questionnaires et l'intégrer dans le fichier global. Il faut absolument éviter de travailler avec des fichiers partiels, comme ce qui s'est produit pour les phases 1 et 3 en raison des questionnaires bloqués en province empêchant la saisie dans les délais prévus. L'ensemble de l'équipe locale et des experts a pu ainsi mesurer les difficultés à traiter les données de

façon partielle, regarder les distributions des dépenses pour repérer les valeurs aberrantes par exemple ou annualiser les dépenses sur des provinces incomplètes ;

- une fois le fichier comprenant la totalité des questionnaires (UPI) constitué, procéder aux travaux d'apurement. Les données de l'enquête comportent des niveaux d'observation statistique différents (niveau du Chef de l'UPI, niveau des employés et leurs caractéristiques individuelles au sein de l'UPI, niveau de la production et des matières premières, niveau des charges de l'UPI, niveau des équipements du capital de l'UPI, niveau des emprunts de l'UPI). Ces programmes existent en SPSS mais les principales vérifications portent sur :
- l'appariement phase 1 et phase 2, en effet toutes les UPI enquêtées en phase 2 doivent impérativement figurer dans le fichier phase 1, il faut donc vérifier tous les identifiants des UPI, opération indispensable pour l'extrapolation des données ;
- vérifier la correspondance des informations collectées en phase 1 et en phase 2 sur le statut et l'activité du chef de l'UPI. Les quatre façons d'identifier ces informations dans l'enquête ont été rappelées à l'équipe technique;
- vérifier les codes produits figurant notamment dans les intrants et outputs de l'UPI, le report des informations et le montant des charges dans le module correspondant ;
- vérifier les informations sur la saisonnalité de l'activité et les recettes maximales et minimales réalisées au cours des douze derniers mois pour permettre l'annualisation des variables économiques (chiffre d'affaires, production, valeur ajoutée) ;
- vérifier les dates d'acquisition et montants des équipements figurant dans le module Investissement et capital.

Ces travaux nécessitent environ huit semaines de travail et doivent démarrer le plus rapidement possible, le Directeur technique doit constituer une petite équipe dès maintenant et uniquement chargée du traitement de la phase 2. Il est inutile d'attendre dans l'immédiat une mission d'apurement pour débuter ces travaux d'apurement. La mission recommande une organisation plus rigoureuse dans les opérations et une implication certaine de la part du Directeur de l'Informatique dans la gestion des fichiers.

## 3.1.3 - Rapport méthodologique de l'ensemble de l'enquête

La réalisation du dispositif 1-2-3 a comporté un certain nombre d'opérations bien distinctes, de la note de méthodologie à la base de sondage, au tirage de l'échantillon et aux travaux de dénombrement, pour chaque phase des questionnaires, des manuels d'enquêteurs et pour les superviseurs, des travaux sur la saisie (masques de saisie, programmes de contrôles etc.), aux travaux d'apurement (programmes de cohérence, contrôles etc.), aux travaux d'exploitation et à la disponibilité des résultats, au calendrier de l'ensemble des tâches, et rapports remis par les superviseurs etc. Les problèmes rencontrés au cours des opérations et les solutions apportées doivent permettre d'en tirer les enseignements. L'ensemble de cette documentation doit faire l'objet d'un rapport méthodologique, complété par des propositions en vue d'améliorer le dispositif et ainsi de capitaliser l'expérience pour une éventuelle reconduction de l'enquête dans son architecture globale ou partielle en RDC; la mémoire ainsi retracée dans le rapport et participe au processus d'appropriation du dispositif par l'équipe locale de l'INS. La mission recommande au Directeur technique de procéder au suivi de cette tâche et d'élaborer le plus rapidement possible un plan détaillé du rapport méthodologique.

#### 3.2 - Perspectives

#### 3.2.1 - La phase 2

Il est clair que l'équipe technique locale ne pourra se charger complètement des traitements et de l'exploitation de l'enquête sur le secteur informel sans assistance technique extérieure. Une concertation est nécessaire pour évaluer et planifier les opérations, la proposition est la suivante :

- grâce aux programmes informatiques dont dispose l'équipe, les travaux d'apurement et de vérification peuvent commencer dès maintenant à l'INS, ces travaux nécessitant environ huit semaines. Toutefois une mission d'assistance technique doit être envisagée pour appuyer les opérations d'apurement à mi-parcours, ce qui permettrait un éventuel recentrage des travaux en cas de difficultés. La mission aurait pour objectif d'évaluer le travail d'apurement déjà effectué et les corrections apportées par l'équipe à la phase 2, sortir les derniers listings d'erreurs, charge à l'équipe de continuer le travail après le départ de la mission. La mission pourrait également débuter l'extrapolation des données de la phase 2. Cette mission de deux semaines devrait être effectuée dans la première quinzaine de mai 2006 ;
- après corrections finales des données, au maximum quatre semaines après la mission d'apurement, une autre mission d'appui devrait être planifiée pour finaliser les fichiers et l'extrapolation des données. Enfin la mission aura pour objectif d'appuyer l'équipe à la sortie des premiers résultats. Cette mission de deux semaines devrait être envisagée vers la deuxième et troisième semaine de juin 2006.

## 3.2.2 - Analyses thématiques à partir des données d'enquêtes

Dans une perspective à moyen terme et dans le cadre du renforcement du suivi/évaluation des DSRP et de la collaboration Nord-Sud, AFRISTAT et DIAL, grâce à leur environnement scientifique (experts statisticiens d'AFRISTAT, chercheurs économistes/statisticiens de DIAL), pourraient apporter un appui supplémentaire dans le domaine de l'analyse sur des thématiques à définir.

Ainsi, avec un financement à trouver qui pourrait provenir de la Coopération Française, DIAL serait prêt à accueillir et former à Paris, deux cadres congolais ayant participé à l'enquête à l'INS et possédant des aptitudes à l'analyse à partir des données de l'enquête au cours du deuxième semestre 2006. A l'issue de ces missions à DIAL, deux documents de travail sur l'analyse des résultats standards sur la phase 1 et la phase 3 au niveau national seront publiés. Parallèlement le SCAC pourrait aider à la reproduction de ces deux publications à Kinshasa, en lieu et place de la publication des résultats de l'enquête de Kinshasa élaborée en 2005. Enfin, la revue STATECO pourrait également être un support pour une autre publication éventuelle à plus long terme.

#### 3.2.3 - Séminaire « Suivi statistique de la pauvreté » au CEFIL à Libourne en juin 2006

Le CEFIL organise à la fin juin 2006 pour la deuxième année consécutive un séminaire de deux semaines sur le « suivi statistique de la pauvreté », destiné aux statisticiens francophones des pays en développement. Le séminaire ayant connu un succès en 2005 auprès des participants, et pour faire face aux demandes non satisfaites, le CEFIL réitère l'opération. Cette année encore, le CEFIL fait appel à DIAL pour organiser des sessions (enquêtes 1-2-3, gouvernance et démocratie, impact des micro-crédits...). La RDC n'ayant pas participé au séminaire en 2005, l'INS de Kinshasa pourrait établir une demande de participation auprès du SCAC de Kinshasa qui après accord, prendrait en charge financièrement le voyage et le séjour d'une personne de l'INS à Libourne.

L'enquête 1-2-3 est au cœur du dispositif de suivi statistique de la pauvreté, la RDC ayant organisé une enquête nationale sur les trois phases (Emploi, Secteur Informel et Consommation des ménages), figure avec le Cameroun parmi les premiers pays en Afrique francophone, à disposer d'indicateurs détaillés et parfaitement comparables au niveau méthodologie et temporel puisque le Cameroun et la RDC ont réalisé chacun l'enquête nationale en 2005. Le séminaire organisé par le CEFIL est l'occasion unique de réunir parmi d'autres ces participants en vue d'échanger leurs expériences, difficultés rencontrés, solutions apportées, et de présenter leurs premiers résultats à l'ensemble des participants. Par exemple, la Mauritanie, désireuse de réaliser une enquête nationale serait certainement intéressée à suivre ces deux dernières expériences, et de poser des questions supplémentaires aux collègues congolais ou camerounais. Pour y répondre et faire partager cette expérience, le cadre participant congolais au séminaire doit avoir un profil très technique : avoir participé et suivi tout le processus de l'enquête 1-2-3, connaître l'ensemble des opérations techniques du dispositif (base de sondage, formation des enquêteurs, collecte, traitements etc.), expliquer les difficultés rencontrées sur le terrain, dans l'extrapolation, l'exploitation des données et savoir en tirer les enseignements. Enfin, le cadre congolais participant devra également présenter quelques résultats de l'enquête au cours du séminaire.

#### Conclusion

Malgré le manque d'expérience en matières d'enquêtes auprès des ménages, les cadres de l'INS ont relevé le défi en réalisant une enquête nationale dans un si vaste pays qu'est la RDC et grâce à un appui technique extérieur, les premiers indicateurs issus de l'enquête ont pu contribuer à la rédaction du DSRP en 2006. Si les opérations de formation des enquêteurs et de collecte sur le terrain ainsi que les travaux de saisie sont certainement maîtrisés par les cadres de l'INS, les opérations de traitement d'apurement, d'exploitation et d'analyse des données demandent encore un renforcement des capacités et de suivi grâce à un appui technique extérieur auprès de la Coopération Française, du PNUD ou de la Banque Mondiale, etc. Au sein de l'INS, l'embauche de jeunes Ingénieurs Statistiques correctement rémunérés serait également un atout pour le renforcement des capacités et du dispositif de suivi des enquêtes auprès des ménages en RDC.

La mission tient à féliciter l'équipe de l'INS pour la réalisation de l'enquête nationale en 2005 et le travail déjà effectué jusqu'ici compte tenu des conditions difficiles (taille de l'échantillon avec plus de 10 000 ménages, 75 000 individus, 1,4 millions dépenses observées sur le terrain, manque d'infrastructures au niveau des routes et transports, etc.). Malgré aussi l'absence d'un recensement général récent de la population qui aurait pu constituer une meilleure base de sondage, l'INS a apporté une contribution tout à fait honorable et indispensable à l'observation quantitative statistique sur les conditions de vie des ménages congolais en 2005.

La mission est convaincue du potentiel de l'enquête 1-2-3 et de l'importance qu'elle revêt pour la rédaction du DSRP final. Au vu des premiers résultats obtenus, l'intérêt unanime des données est souligné par l'ensemble des bénéficiaires (bailleurs de fonds, Direction de l'Emploi etc.) rencontrés au cours de la mission à Kinshasa. Il est de la responsabilité de l'ensemble des partenaires et bailleurs de fonds de mettre tout en œuvre pour la réussite et l'obtention de l'ensemble des résultats sur chacune des trois phases de l'enquête 1-2-3.

# ANNEXE 1 : CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION

Date	Activités
Samedi 11 mars	Arrivée de la mission accueillie par Mr Dandine
	Point avec l'expert Martin MBA sur sa mission sur les travaux d'apurement
Dimanche 12 mars	Point avec le Coordonnateur adjoint de l'UPPE, Mr. Alexis Lukaku
Lundi 13 mars	Réunion à l'UPPE avec le coordonnateur national, le professeur Kalonji, et
	quelques bailleurs de fonds et les experts MM Siriki Coulibaly et Amadou Diallo
	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Mardi 14 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Mercredi 15 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Jeudi 16 mars	Séance de travail à l'INS et dans les bureaux de la Banque Mondiale avec
	l'équipe
Vendredi 17 mars	Compte rendu du rapport intermédiaire des activités de la mission au représentant
	du SCAC, Mr Dandine
	Séance de travail à l'INS et dans les bureaux de la Banque Mondiale avec
	l'équipe
Samedi 18 mars	Séance de travail à l'INS et dans les bureaux de la Banque Mondiale avec
	l'équipe
	Départ des deux experts, MM Diallo et Coulibaly
Lundi 20 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Mardi 21 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
	Séance de travail sur le problème d'extrapolation avec une équipe de
	démographes nationaux et internationaux à l'UPPE
Mercredi 22 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Jeudi 23 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Vendredi 24 mars	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique
Samedi 25 mars	Compte-rendu du rapport provisoire des activités de la mission au représentant du
	SCAC, Mr Dandine
	Bilan de la mission avec l'équipe technique de l'INS et liste et calendrier des
	tâches à poursuivre
	Départ de la mission

## ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

## Institut National de la Statistique

- M. Marcel Nyumbaiza Malungu, Administrateur Délégué Général de l'INS
- M. Timothée Makabu ma Nkenda, Directeur Technique de l'enquête 1-2-3
- Mr Saleh Mukongo, Directeur de l'Informatique
- M. Raphaël Mayamona Madimbi, Informaticien, superviseur de la saisie
- M. Célestin Kasongo Mbaya, Informaticien, Chef d'équipe d'Apurement
- Mme Souzy Tusamba Nekaka, chef d'équipe de saisie

## Unité de pilotage du processus d'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté (UPPE-SRP)

- M. Kalonji, professeur, Coordonnateur national
- M. Justin Kazadi, Coordonnateur adjoint
- M. Alexis Lukaku Nzinga, expert national statisticien

#### **AFRISTAT**

M. Siriki Coulibaly, expert national

## Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France

- M. Denis Berthelot, Conseiller principal
- M. Jean-Pierre Dandine, Conseiller adjoint de coopération
- M. Robert Jannelle, Conseiller auprès du Ministre du Plan

#### **Banque Mondiale**

M. Diallo, expert économiste

## **PNUD-UNDESA**

M. Grégoire Kankwanda Ebulelang, expert national statisticien

#### Autres personnes rencontrées

- M. Louis Lohle-Tart, consultant international démographe à l'ADRASS
- M. André Lambert, consultant international démographe à l'ADRASS
- M. Ngomdo, professeur démographe, conseiller chargé de la population auprès du Ministère de l'Intérieur

## **ANNEXE 3:**

Termes de référence pour l'analyse des résultats de l'enquête 1-2-3 en République

Démocratique du Congo en appui a l'Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE)

#### Contexte

Le Gouvernement de la RDC termine actuellement la rédaction de son document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Différentes enquêtes et évaluations été menées dont notamment une enquête 1-2-3. Celle-ci est constituée d'un dispositif de trois enquêtes emboîtées, touchant des populations statistiques différentes : individus, unités de production, ménages. La première phase de cette enquête est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (phase 1: enquête emploi). La seconde phase consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs des unités de production informelles sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, le mode d'insertion dans le tissu productif et leurs perspectives (phase 2 : enquête sur le secteur informel). Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle vise à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids des secteurs formel et informel dans leurs consommations, et à analyser les déterminants du choix des différents lieux d'achat (phase 3 : enquête sur la consommation, les lieux d'achat et la pauvreté).

Ce dispositif a été mis en place dans la capitale de Kinshasa en 2004, puis en 2005 à l'ensemble des autres régions de la République Démocratique du Congo. Les premiers résultats sur la capitale ont été produits en 2005 et les données nationales sur les phases 1 et 3 sont maintenant disponibles. Il convient donc d'assurer le traitement et l'analyse de ces données afin d'aider le Gouvernement à affiner ses options stratégiques en matière d'emploi notamment et leurs implications sur la réduction de la pauvreté.

## 1. Objectif

L'objectif de la présente mission est d'appuyer l'Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE) dans les travaux d'analyse des enquêtes 1-2-3 afin d'établir un diagnostic de la pauvreté en RDC.

A la remise des résultats, Il appartiendra aux experts de l'UPPE d'intégrer les résultats de l'analyse des enquêtes 1-2-3 avec l'analyse des résultats des autres enquêtes déjà disponibles (appréciation participative de la pauvreté et les enquêtes MICS) afin de dresser le profil de pauvreté des populations congolaises.

#### 2. Tâches

Les experts pour l'analyse devront appuyer l'équipe nationale pour l'analyse des résultats des enquêtes 1-2-3, dans ce cadre ils participeront :

- à la production des principaux résultats de l'enquête 1-2-3, notamment ceux ayant trait à l'analyse de la pauvreté et de ses déterminants ;
- à la production des indicateurs socio-démographiques, sur le marché de l'emploi, sur le niveau et la structure de la consommation des ménages ;
- à la production des indicateurs de l'habitat et du patrimoine des ménages ;
- à la production des indicateurs sur la perception générale des conditions de vie par la population et l'appréciation des ménages quant à l'évolution récente des revenus, de la consommation et de l'épargne
- à la rédaction d'un diagnostic sur la pauvreté en lien avec les données statistiques des enquêtes 1-2-3.

## 3. Organisation de la mission

Les experts travailleront avec l'équipe technique de l'enquête 1-2-3, l'équipe chargée du traitement informatique au sein de l'Institut National de la Statistique, le statisticien , les membres du Comité Technique et la Coordination Nationale de l'UPPE.

La coordination de l'UPPE veillera à assurer une programmation optimale de la mission en l'harmonisant avec les autres missions prévues dans le cadre de l'assistance technique additionnelle proposée par les bailleurs de fonds au Gouvernement.

## 4. Résultats

Les consultants rédigeront un rapport sur le travail accompli.

#### 5. Durée

La durée de la mission sera de 15 jours de travail pour chacun de deux experts en mars 2006. La mission sera organisée en une séquence unique.

## 6. Qualifications et expériences :

- a) Diplôme universitaire ou formation de niveau supérieur en statistique ;
- b) Expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la production statistique spécialement dans l'analyse des résultats d'enquêtes ;
- Ayant déjà participé à des transferts des connaissances dans le domaine de la production statistique;
- d) La participation à l'analyse des résultats des enquêtes 1-2-3 et des statistiques visant la réduction de la pauvreté serait un atout ;
- e) De préférence, bonne connaissance de la situation politique et sociale de la République Démocratique du Congo ;
- f) Facilité de communication et bonne capacité de travail en groupe.

## 7. Lieu d'exercice de la mission : Kinshasa, RDC

Répartition de la population résidente par province et problèmes d'échantillonnage

N° de	Province	1984	(a)	2004 (b	o)	Enquête	1-2-3 ©
Prov			%		%		%
10	Kinshasa	2 658 300	8,7	7 273 947	12,7	3 803 375	7,4
20	Bas-Congo	1 992 100	6,5	3 267 290	5,7	2 022 758	3,9
30	Bandundu	3 764 200	12,3	6 230 423	10,9	5 936 961	11,5
40	Equateur	3 577 500	11,7	6 136 860	10,7	5 797 279	11,2
50	Orientale	4 235 300	13,8	6 798 952	11,9	7 262 019	14,1
62	Maniema	848 800	2,8	1 333 473	2,3	1 437 962	2,8
61	Nord-Kivu	2 433 700	7,9	5 038 371	8,8	2 174 483	4,2
63	Sud-Kivu	2 107 600	6,9	4 258 108	7,4	1 428 218	2,8
70	Katanga	3 975 600	13,0	7 599 924	13,3	4 785 715	9,3
80	Kasai-orientale	2 644 200	8,6	5 255 581	9,2	7 790 796	15,1
90	Kasai-Occidentale	2 394 400	7,8	4 045 684	7,1	9 183 095	17,8
	ENSEMBLE	30 631 700	100,0	57 238 613	100,0	51 622 661	100,0

Sources : (a) institut national de la statistique ; 13 volumes du Recensement Scientifique de la Population, juillet 1984
(b) CEI Léon de Saint Moulin, membre du CEPAS, « Rapport de recherche préparatoire à l'organisation des opérations préélectorales et électorales prévues en 2004 » : Kinshasa, 24 novembre 2003 (estimation des résidents en 2004)

**ANNEXE 4:** 

© données pondérées d'enquête communiquées par l'UPPE-SRP

N° de Prov	Province	%ARZAS	%corrigé	Enquête 1-2-3	coefficient correcteur
10	Kinshasa	12,4	10,4	3 803 375	1,51213067
20	Bas-Congo	5,6	5,8	2 022 758	1,58565681
30	Bandundu	11,2	11,4	5 936 961	1,06185639
40	Equateur	10,2	10,4	5 797 279	0,99205162
50	Orientale	11,7	11,9	7 262 019	0,90618050
62	Maniema	2,6	2,8	1 437 962	1,07680175
61	Nord-Kivu	6,9	8,1	2 174 483	2,05993793
63	Sud-Kivu	7,9	7,1	1 428 218	2,74909012
70	Katanga	15,6	15,8	4 785 715	1,82572510
80	Kasai-orientale	8,4	8,6	7 790 796	0,61043827
90	Kasai-Occidentale	7,5	7,7	9 183 095	0,46368899
	ENSEMBLE	100	100	51 622 661	1,07123498

La colonne « %ARZAS » est la structure donnée par l'équipe de consultants internationaux démographes travaillant sur la reconstitution

de la population en RDC depuis 1984. Cette structure avec une petite correction apportée sur Kinshasa a été appliqué à l'enquête 1-2-3.

**ANNEXE 5:** 

Quelques indicateurs sur la phase 1

		9	lueiq	ues i	Hulce	ateui	o oui	ια μ	iiase					
	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Nord-Kivu	Maniema	Sud-Kivu	Katanga	Kasai-orientale	Kasai-Occidentale	Urbain	Rural	Total
Sexe														
Hommes	48,7	48,0	49,2	49,4	49,9	49,1	50,7	50,6	49,0	51,5	50,0	49,2	49,7	49,6
Femmes	51,3	52,0	50,8	50,6	50,1	50,9	49,3	49,5	51,0	48,5	50,0	50,8	50,3	50,4
Cilinos	31,3	32,0	30,0	30,0	30,1	30,3	40,0	70,0	31,0	70,0	30,0	30,0	30,3	30,4
Taille moyenne ménage	6,0	4,8	4,7	5,9	4,7	5,5	5,3	5,7	5,2	5,6	5,5	5,8	5,1	5,3
Taille ménage %														
1 personne	5,2	9,8	4,7	4,8	9,1	2,5	4,9	6,3	6,7	6,2	5,1	6,0	6,1	6,1
2-3 personnes	15,4	23,6	29,5	20,6	27,7	19,2	25,6	20,4	22,7	19,4	22,0	18,1	24,6	22,8
4-5 personnes	27,3	32,0	32,2	27,3	31,2	31,3	28,9	24,1	30,5	28,7	27,1	27,3	30,4	29,5
6-7 personnes	25,0	22,6	23,4	22,3	18,3	25,6	22,0	22,6	20,6	22,0	24,5	23,3	21,9	22,3
8-9 personnes	15,1	8,3	8,0	12,6	7,5	14,0	9,8	14,8	12,3	14,7	13,0	14,6	10,4	11,6
10 personnes et plus	12,0	3,8	2,2	12,4	6,3	7,4	8,8	11,8	7,3	9,1	8,3	10,8	6,6	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de ménages														
Unipersonnel	5,2	9,8	4,7	4,8	9,1	2,5	4,9	6,3	6,7	6,2	5,1	6,0	6,1	6,1
Couple sans enfant	2,8	5,3	7,8	6,3	11,0	4,9	8,7	5,5	6,7	7,0	5,7	4,2	7,7	6,7
Couple avec enfant	39,7	39,2	57,9	43,8	42,5	51,2	43,7	57,9	50,0	52,0	52,5	44,6	50,1	48,6
Monoparental strict	8,9	13,3	12,3	8,8	6,9	14,6	6,3	9,5	12,0	5,7	7,9	9,7	10,0	9,9
Monoparental élargi	10,4	7,8	3,5	3,1	2,4	5,6	2,6	2,5	4,9	4,2	3,0	7,8	3,3	4,6
Elargi	33,0	24,6	13,8	33,2	28,1	21,3	33,7	18,3	19,7	24,8	25,8	27,8	22,7	24,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sexe du chef de				7 -	7 -		, .	7 -		7 -		, .		
ménage														
Hommes	80,7	76,3	82,3	86,9	88,7	78,4	87,3	85,3	77,9	84,9	84,6	80,7	83,6	82,8
Femmes	19,3	23,7	17,7	13,1	11,3	21,6	12,7	14,8	22,1	15,1	15,4	19,3	16,4	17,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	, .			, -	, -		, -	,-	, .	,-		, -		
Age moyen du chef de														
ménage	47,4	45,1	43,9	42,5	41,4	42,4	41,8	44,2	41,7	44,1	43,2	44,7	42,7	43,3
Age moyen pop, totale	23,0	22,5	21,7	21,1	22,2	19,8	21,7	20,2	19,5	20,0	19,7	21,2	20,8	20,9
Age médian pop, totale	19	17	17	16	17	14	17	14	14	14	14	16	15	16
Répartition par âge %														
0 - 4 ans	14,4	16,0	17,0	17,5	16,5	19,0	14,9	19,1	19,9	20,2	21,2	16,7	18,5	18,0
5 - 9 ans	13,9	16,7	19,9	18,7	19,6	18,9	19,3	18,9	18,1	17,8	16,7	16,6	18,7	18,0
10 - 14 ans	11,7	12,0	9,9	10,7	8,3	12,1	11,8	13,2	12,1	12,1	12,4	11,8	11,1	11,3
15 - 19 ans	11,4	10,3	8,1	10,4	9,4	11,3	9,6	10,6	10,1	10,1	9,9	11,1	9,6	10,1
20 - 24 ans	9,9	7,8	7,3	8,5	8,0	7,4	8,3	7,0	7,8	8,1	7,2	9,0	7,5	8,0
25 - 29 ans	7,7	6,4	6,8	6,0	7,0	6,5	6,7	5,7	6,9	6,1	5,5	7,1	6,4	6,6
30 - 34 ans	6,8	6,1	5,6	6,1	5,9	5,2	6,8	4,7	5,9	5,4	5,8	6,2	5,7	5,8
35 - 39 ans	5,5	4,9	5,7	4,5	5,3	3,9	4,3	3,3	4,6	4,0	5,2	4,8	4,7	4,7
40 - 44 ans	4,8	4,7	4,8	4,4	5,4	3,8	4,9	5,0	4,1	4,0	4,4	4,5	4,6	4,5
45 - 49 ans	4,0	4,7	5,1	4,4	5,4	3,3	4,8	2,6	3,9	3,7	4,4	3,7	4,3	4,1
50 - 54 ans	3,5	3,0	3,4	2,4	2,2	3,3	2,4	2,0	2,0	2,5	2,8	2,6	2,8	2,7
55 - 59 ans	2,6	2,4	2,8	2,4	2,2	1,8	2,4 1,8	2,9	1,8	2,5 1,8	2,0	2,0	2,8	2,7
60 ans et plus	2,6 4,1	2,4 5,6	3,5	2,6 4,3		3,9	4,6	2,5 4,5	2,8	4,2	2,1			1
Total					4,6 100,0							3,8	4,0	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Taux de migrants         25,1         26,9         16,5         12,3         17,5         19,6         23,1         8,8         23,3         17,1         18,1         21,7         17,0           Hommes         26,1         26,4         15,1         9,9         15,0         19,3         19,8         7,2         23,0         16,0         17,1         22,0         15,1           Femmes         24,2         27,4         17,9         14,7         19,9         20,0         26,4         10,5         23,7         18,3         19,1         21,3         18,9           Raisons de migration         Rejoindre la famille         45,1         54,6         53,4         67,1         51,5         26,5         54,8         26,6         49,9         41,6         47,2         41,8         51,8           Poursuivre des études         23,2         1,8         1,0         1,8         2,1         1,7         2,2         0,9         2,7         2,7         2,9         10,7         1,6           Retour au lieu habituel         3,2         10,0         10,2         6,9         6,2         12,3         9,0         8,4         9,1         9,0         7,9         3,7         9,7	18,3 17,0 19,6 49,1 4,1 8,0 5,4 11,5
Raisons de migration         24,2         27,4         17,9         14,7         19,9         20,0         26,4         10,5         23,7         18,3         19,1         21,3         18,9           Raisons de migration         Rejoindre la famille         45,1         54,6         53,4         67,1         51,5         26,5         54,8         26,6         49,9         41,6         47,2         41,8         51,8           Poursuivre des études         23,2         1,8         1,0         1,8         2,1         1,7         2,2         0,9         2,7         2,7         2,9         10,7         1,6           Retour au lieu habituel         3,2         10,0         10,2         6,9         6,2         12,3         9,0         8,4         9,1         9,0         7,9         3,7         9,7           Affectation         6,3         7,0         6,5         10,5         5,8         9,3         4,0         1,7         4,7         2,7         3,6         8,6         4,2           Recherche de travail         14,8         10,7         13,3         3,2         6,8         13,4         5,3         10,0         9,2         10,3         20,2         17,3         9,3	19,6 49,1 4,1 8,0 5,4 11,5
Raisons de migration         Rejoindre la famille         45,1         54,6         53,4         67,1         51,5         26,5         54,8         26,6         49,9         41,6         47,2         41,8         51,8           Poursuivre des études         23,2         1,8         1,0         1,8         2,1         1,7         2,2         0,9         2,7         2,7         2,9         10,7         1,6           Retour au lieu habituel         3,2         10,0         10,2         6,9         6,2         12,3         9,0         8,4         9,1         9,0         7,9         3,7         9,7           Affectation         6,3         7,0         6,5         10,5         5,8         9,3         4,0         1,7         4,7         2,7         3,6         8,6         4,2           Recherche de travail         14,8         10,7         13,3         3,2         6,8         13,4         5,3         10,0         9,2         10,3         20,2         17,3         9,3           Déplacé de guerre         1,0         3,1         4,8         3,5         11,7         22,7         3,4         29,9         4,2         15,4         6,9         9,5         7,4	49,1 4,1 8,0 5,4 11,5
Rejoindre la famille       45,1       54,6       53,4       67,1       51,5       26,5       54,8       26,6       49,9       41,6       47,2       41,8       51,8         Poursuivre des études       23,2       1,8       1,0       1,8       2,1       1,7       2,2       0,9       2,7       2,7       2,9       10,7       1,6         Retour au lieu habituel       3,2       10,0       10,2       6,9       6,2       12,3       9,0       8,4       9,1       9,0       7,9       3,7       9,7         Affectation       6,3       7,0       6,5       10,5       5,8       9,3       4,0       1,7       4,7       2,7       3,6       8,6       4,2         Recherche de travail       14,8       10,7       13,3       3,2       6,8       13,4       5,3       10,0       9,2       10,3       20,2       17,3       9,3         Déplacé de guerre       1,0       3,1       4,8       3,5       11,7       22,7       3,4       29,9       4,2       15,4       6,9       9,5       7,4         Autres cas       6,5       12,8       10,7       6,9       15,9       14,1       21,4       22,4	4,1 8,0 5,4 11,5
Poursuivre des études   23,2   1,8   1,0   1,8   2,1   1,7   2,2   0,9   2,7   2,7   2,9   10,7   1,6   Retour au lieu habituel   3,2   10,0   10,2   6,9   6,2   12,3   9,0   8,4   9,1   9,0   7,9   3,7   9,7   Affectation   6,3   7,0   6,5   10,5   5,8   9,3   4,0   1,7   4,7   2,7   3,6   8,6   4,2   Recherche de travail   14,8   10,7   13,3   3,2   6,8   13,4   5,3   10,0   9,2   10,3   20,2   17,3   9,3   Déplacé de guerre   1,0   3,1   4,8   3,5   11,7   22,7   3,4   29,9   4,2   15,4   6,9   9,5   7,4   Autres cas   6,5   12,8   10,7   6,9   15,9   14,1   21,4   22,4   20,2   18,3   11,3   8,4   15,9   Ancienneté moyenne de migration (années)   22,7   11,9   10,8   10,9   9,1   8,1   11,5   14,3   11,0   14,9   11,7   15,8   10,9   Ancienneté de migration   10,8   10,9	4,1 8,0 5,4 11,5
Retour au lieu habituel         3,2         10,0         10,2         6,9         6,2         12,3         9,0         8,4         9,1         9,0         7,9         3,7         9,7           Affectation         6,3         7,0         6,5         10,5         5,8         9,3         4,0         1,7         4,7         2,7         3,6         8,6         4,2           Recherche de travail         14,8         10,7         13,3         3,2         6,8         13,4         5,3         10,0         9,2         10,3         20,2         17,3         9,3           Déplacé de guerre         1,0         3,1         4,8         3,5         11,7         22,7         3,4         29,9         4,2         15,4         6,9         9,5         7,4           Autres cas         6,5         12,8         10,7         6,9         15,9         14,1         21,4         22,4         20,2         18,3         11,3         8,4         15,9           Ancienneté moyenne de migration (années)         22,7         11,9         10,8         10,9         9,1         8,1         11,5         14,3         11,0         14,9         11,7         15,8         10,9	8,0 5,4 11,5
Affectation 6,3 7,0 6,5 10,5 5,8 9,3 4,0 1,7 4,7 2,7 3,6 8,6 4,2 Recherche de travail 14,8 10,7 13,3 3,2 6,8 13,4 5,3 10,0 9,2 10,3 20,2 17,3 9,3 Déplacé de guerre 1,0 3,1 4,8 3,5 11,7 22,7 3,4 29,9 4,2 15,4 6,9 9,5 7,4 Autres cas 6,5 12,8 10,7 6,9 15,9 14,1 21,4 22,4 20,2 18,3 11,3 8,4 15,9 Ancienneté moyenne de migration (années) 22,7 11,9 10,8 10,9 9,1 8,1 11,5 14,3 11,0 14,9 11,7 15,8 10,9 Ancienneté de migration	5,4 11,5
Recherche de travail         14,8         10,7         13,3         3,2         6,8         13,4         5,3         10,0         9,2         10,3         20,2         17,3         9,3           Déplacé de guerre         1,0         3,1         4,8         3,5         11,7         22,7         3,4         29,9         4,2         15,4         6,9         9,5         7,4           Autres cas         6,5         12,8         10,7         6,9         15,9         14,1         21,4         22,4         20,2         18,3         11,3         8,4         15,9           Ancienneté moyenne de migration (années)         22,7         11,9         10,8         10,9         9,1         8,1         11,5         14,3         11,0         14,9         11,7         15,8         10,9           Ancienneté de migration         22,7         11,9         10,8         10,9         9,1         8,1         11,5         14,3         11,0         14,9         11,7         15,8         10,9	11,5
Déplacé de guerre         1,0         3,1         4,8         3,5         11,7         22,7         3,4         29,9         4,2         15,4         6,9         9,5         7,4           Autres cas         6,5         12,8         10,7         6,9         15,9         14,1         21,4         22,4         20,2         18,3         11,3         8,4         15,9           Ancienneté moyenne de migration (années)         22,7         11,9         10,8         10,9         9,1         8,1         11,5         14,3         11,0         14,9         11,7         15,8         10,9           Ancienneté de migration         migration         10,9         10,9         10,9         10,9         10,9         10,9         11,0         14,3         11,0         14,9         11,7         15,8         10,9	,
Autres cas 6,5 12,8 10,7 6,9 15,9 14,1 21,4 22,4 20,2 18,3 11,3 8,4 15,9  Ancienneté moyenne de migration (années) 22,7 11,9 10,8 10,9 9,1 8,1 11,5 14,3 11,0 14,9 11,7 15,8 10,9  Ancienneté de migration	0.0
Ancienneté moyenne de migration (années)  22,7   11,9   10,8   10,9   9,1   8,1   11,5   14,3   11,0   14,9   11,7   15,8   10,9    Ancienneté de migration	8,0
de migration (années)         22,7         11,9         10,8         10,9         9,1         8,1         11,5         14,3         11,0         14,9         11,7         15,8         10,9           Ancienneté de migration         10,9	13,9
migration	12,5
Moins d'1 an   2.5   3.9   6.8   8.6   10.8   9.7   3.2   1.5   6.3   2.9   6.7   5.5   6.5	
1 10 1	6,2
1 an 3,2 11,9 7,9 15,4 10,0 15,0 10,0 11,5 7,6 6,4 8,5 6,0 10,2	8,8
2 à 4 ans 8,9   24,1   25,0   21,3   28,1   30,4   18,2   17,7   27,9   17,1   20,6   17,1   24,1	21,8
5 à 9 ans 8,9   18,0   14,8   12,8   14,3   14,2   18,2   17,1   14,0   11,7   13,9   11,4   14,7	13,6
10 à 14 ans   10,5   12,5   14,1   12,1   13,3   11,2   13,9   14,7   15,2   23,9   17,1   15,6   15,2	15,3
15 à 19 ans   10,1   6,2   8,9   8,9   7,0   7,1   12,2   9,0   7,7   9,9   9,9   10,1   8,2	8,8
20 ans et + 55,9   23,6   22,5   20,9   16,6   12,4   24,3   28,5   21,4   28,1   23,4   34,2   21,2	25,5
Total   100,0	100,0
Provenance des migrants	
Ville 71,1 42,6 31,2 32,6 36,1 45,3 36,6 34,7 52,0 65,0 54,4 65,7 40,6	48,6
Village   27,1   52,0   62,6   65,5   63,6   54,1   63,0   61,7   47,0   34,6   44,7   33,0   57,6	49,7
Etranger 1,8 5,5 6,2 1,9 0,3 0,7 0,4 3,6 1,0 0,3 0,9 1,4 1,9	1,7
Total   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0   100,0	100,0

	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Nord-Kivu	Maniema	Sud-Kivu	Katanga	Kasai-orientale	Kasai-Occidentale	Urbain	Rural	Total
Répartition de la Pop,														
agée de 10 ans et + (%)														
Actif occupé	36,3	63,5	65,7	65,2	70,4	56,6	59,6	48,0	60,2	57,5	57,9	41,5	66,3	58,4
Chômeur BIT	6,4	0,9	0,8	0,8	1,1	3,6	0,6	5,3	1,7	1,8	0,8	é,2	0,8	2,2
Chômeur au sens large Inactif	5,0 52,4	0,8 34,9	0,7 32,8	0,2 33,8	0,4 28,1	3,8 36,1	1,0 38,8	3,1 43,6	1,7 36,4	1,9 38,9	0,8 40,6	3,7 49,5	0,9 32,0	1,8 37,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	49,5 95	100	100
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	90	100	100
Taux d'activité BIT														
(>=10 ans)	42,6	64,4	66,6	66,0	71,5	60,2	60,2	53,3	61,9	59,2	58,6	46,8	67,1	60,7
Hommes	50,0	61,1	64,9	64,4	72,4	61,6	57,4	55,8	60,5	61,9	58,4	52,3	65,4	61,3
Femmes	35,8	67,3	68,2	67,6	70,7	58,8	63,0	51,0	63,3	56,5	58,8	41,5	68,8	60,1
Taux chômage BIT														
(>=10 ans)	14,9	1,4	1,3	1,2	1,6	5,9	1,0	10,0	2,7	3,0	1,3	11,2	1,2	3,7
Hommes	17,3	1,7	1,6	1,4	2,1	6,7	1,1	11,2	2,6	3,6	1,9	12,2	1,6	4,5
Femmes	11,7	1,1	1,0	1,0	1,1	5,1	0,8	8,7	2,8	2,3	0,7	10,1	0,9	2,9
Taury ahâmana LADOF														
Taux chômage LARGE (>=10 ans)	23,8	2,5	2,3	1,5	2,1	11,5	2,6	14,9	5,3	6,0	2,5	17,7	2,5	6,4
Hommes	24,2	2,5	2,5	1,8	2,6	11,0	2,8	14,5	4,6	5,9	3,4	17,7	2,7	6,7
Femmes	23,2	2.6	2.1	1,3	1,6	12,0	2,4	15,3	6,0	6,1	1,7	18,4	2,7	6,1
	,_	_,-	_, .	.,-	.,-	,-	_, .	, .	-,-	-, -	.,.	, .	_,-	-, .
Secteur Institutionnel (pop, Active occupée de 10 ans et +)														
Administration	11,9	4,2	4,1	4,5	3,2	5,0	4,9	4,9	3,3	3,8	2,6	9,6	3,0	4,5
Entreprise publique	5,0	2,0	2,1	1,1	0,9	1,4	1,3	1,3	2,7	0,8	1,1	4,6	1,0	1,8
Entreprise privée				·										
formelle	8,8	3,2	0,5	0,6	0,6	1,2	0,1	1,1	2,7	0,9	0,4	5,9	0,6	1,8
Entreprise informelle non agricole	65,8	13,1	7,0	12,4	10,8	15,8	5,6	19,3	19,4	38,0	25,2	55,6	9,7	20,0
Entreprise informelle	55,5		.,0	· <del>- , -</del>	. 5,5	. 5,5	3,3	. 5,5	. 5,-	23,0	_5,_	55,5	٥,,	
agricole	5,1	77,0	85,6	80,2	83,3	73,9	87,3	71,6	70,9	55,4	69,6	21,5	84,9	70,6
Associations	3,4	0,5	0,7	1,1	1,3	2,7	0,8	2,0	1,1	1,1	1,1	2,9	0,9	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Touv do polorido (non														
Taux de salariés (pop, Active occupée de 10														
ans et +)	41,8	11,0	8,5	7,3	6,8	14,3	7,3	9,8	13,7	9,7	7,2	31,4	6,3	12,0

	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Nord-Kivu	Maniema	Sud-Kivu	Katanga	Kasai-orientale	Kasai-Occidentale	Urbain	Rural	Total
Taux de salariés (pop, Active occupée de 10														
ans et +)	41,8	11,0	8,5	7,3	6,8	14,3	7,3	9,8	13,7	9,7	7,2	31,4	6,3	12,0
Secteur Institutionnel (pop, Active occupée de 15 à 55 ans)														
Administration	11,0	3,8	4,5	4,3	3,4	4,9	4,5	5,4	3,5	4,0	2,7	9,0	3,1	4,5
Entreprise publique Entreprise privée formelle	4,0 9,1	2,1	2,3	1,0	0,9	1,6 1,2	1,1 0,2	1,5 1,2	2,7	0,8	1,1	4,3 6,1	1,0	1,8
Entreprise informelle	3,1	3,3	0,0	0,1	0,4	1,2	0,2	1,2	2,3	0,0	0,4	0, 1	0,5	1,0
non agricole	68,2	14,2	7,1	12,6	11,2	16,2	5,6	20,5	20,2	39,5	25,8	57,3	9,9	20,8
Entreprise informelle														
agricole Associations	<b>4,3</b> 3,4	<b>76,0</b> 0,6	<b>84,9</b> 0,7	<b>80,2</b> 1,2	<b>82,8</b> 1,4	<b>73,0</b> 3,1	<b>88,1</b> 0,5	<b>69,3</b> 2,2	<b>69,6</b> 1,2	<b>53,9</b> 1,0	<b>68,9</b> 1,1	<b>20,4</b> 3,0	<b>84,5</b> 1,0	<b>69,7</b> 1,4
Associations	3,4	0,0	0,7	1,2	1,4	3,1	0,5	2,2	1,2	1,0	1,1	3,0	1,0	1,4
Taux de salariés (pop, Active occupée de 15 à 55 ans)	41,4	11,1	9,1	7,0	7,1	14,5	6,2	10,7	14,3	10,3	7,3	31,5	6,5	12,2
Taux d'activité BIT des chefs de ménages (>=10 ans) Hommes Femmes	82,3 85,2 70,4	96,5 97,1 94,6	95,0 95,6 92,3	97,0 97,7 92,9	95,9 96,3 92,7	86,1 89,2 75,0	95,7 96,0 93,9	89,1 90,9 79,3	92,8 92,9 92,3	90,6 92,2 81,6	95,0 96,3 88,0	85,8 88,1 76,2	95,1 95,7 91,8	92,5 93,7 86,9
Taux chômage BIT des	70,4	34,0	92,5	32,3	32,1	73,0	33,3	19,5	92,5	01,0	00,0	70,2	31,0	00,9
chefs de ménages (>=10 ans)	9,9	0,8	1,1	0,4	1,2	4,4	0,8	6,4	1,4	2,3	1,0	7,1	0,8	2,4
Hommes	10,4	0,9	1,1	0,4	1,2	3,8	0,9	6,8	1,2	2,4	0,8	7,0	0,8	2,4
Femmes	7,6	0,5	1,1	0,6	1,4	7,3	0,4	3,5	2,1	1,8	1,7	7,3	0,7	2,5
Taux chômage LARGE des chefs de ménages (>=10 ans)	15,0	1,1	1,6	0,6	1,7	9,7	1,0	7,5	3,1	3,7	1,3	10,2	1,7	4,0
Hommes	15,6	1,1	1,6	0,6	1,7	8,7	1,1	8,0	3,0	3,7	1,2	10,2	1,7	3,9
Femmes	12,2	1,2	1,3	1,1	1,6	14,2	0,8	4,4	3,6	3,0	2,2	10,5	1,8	4,2
Secteur Institutionnel des chefs de ménages (>=10 ans														
Administration	19,1	7,6	6,5	9,5	6,0	9,7	9,8	9,1	5,9	7,6	4,7	15,2	5,8	8,1
Entreprise publique Entreprise privée formelle	8,6 13,0	3,5 5,5	3,0	2,0	1,4 1,0	1,6 1,9	1,5 0,3	2,3 0,8	5,2 4,0	1,2 1,3	2,1 0,6	7,8 8,3	1,5 0,9	3,1 2,7
Entreprise informelle non agricole	49,1	13,9	8,6	12,5	8,9	14,7	6,5	21,5	17,1	33,4	30,2	44,7	10,1	18,6
Entreprise informelle	,.	,0		,0		,.	-,0		,.	20, 1	,-	,.		,0
agricole	5,7	68,8	80,2	72,5	81,0	69,1	80,5	63,2	66,1	54,5	60,5	20,0	80,4	65,5
Associations	4,5	0,7	1,1	2,1	1,8	3,0	1,4	3,1	1,8	1,9	2,0	4,1	1,4	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Nord-Kivu	Maniema	Sud-Kivu	Katanga	Kasai-orientale	Kasai-Occidentale	Urbain	Rural	Total
Chefs de ménages salariés (%)	59,1	18,5	12,7	14,6	11,2	20,2	12,7	15,7	21,6	16,7	12,3	44,6	10,6	19,0
Alphabetisation des chefs de ménages														
en français	76,8	51,1	42,9	38,8	35,8	33,9	38,7	35,4	49,9	54,1	45,3	70,2	36,8	46,1
Nombre moyen d'années d'études des chefs de ménages	10,4	7,5	7,7	7,0	6,1	6,4	6,8	7,2	7,6	7,8	7,5	9,4	6,7	7,5
Niveau scolaire des chefs de ménages														
Aucun	6,0	11,3	22,6	14,3	16,2	26,4	11,1	30,0	16,5	10,1	11,5	7,4	19,8	16,4
Primaire	18,7	28,5	22,8	32,0	36,7	31,9	31,7	27,8	24,9	24,1	26,2	17,0	31,5	27,5
Secondaire	50,5	55,1	51,7	51,2	45,8	37,8	55,0	39,8	51,5	61,6	58,0	58,8	47,2	50,4
Prg non formel (?)	3,3	0,8	0,6	0,5	0,2	0,6	0,4	0,4	1,2	0,4	0,9	2,2	0,4	0,9
Univesitaire et +	21,6	4,3	2,3	2,0	1,2	3,3	1,9	2,0	5,9	3,8	3,5	14,6	1,1	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de migration des chefs de ménages	64,4	46,5	26,3	18,0	24,0	28,6	34,6	15,8	41,5	35,8	33,6	46,3	28,5	33,4
Ancienneté moyenne de migration des chefs de ménages(années)	29,4	17,1	16,1	15,3	12,8	12,6	16,0	21,8	16,5	19,9	15,8	23,1	15,5	18,5

Annexe 6: Quelques tableaux sur les niveaux de dépenses et structure de la consommation des ménages en phase 3

Dépenses moyennes annuelles par ménage par province (yc. autoconsommation et loyer imputé)

														Structure de la population des
PROV	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total	ménages
total	290 737	9 511	22 269	53 428	12 106	13 044	16 227	3 565	3 618	13 122	6 359	11 144	455 130	100,0
Kinshasa	562 507	14 334	62 024	196 363	27 991	37 353	83 031	11 101	12 994	51 979	29 000	31 717	1 120 395	10,3
Bas-Congo	255 478	6 049	14 829	52 225	9 472	13 076	12 267	1 956	3 103	12 914	2 999	6 718	391 087	5,8
Bandundu	164 640	8 129	12 314	25 840	5 523	6 303	2 043	639	1 651	5 805	1 065	4 181	238 133	11,4
Equateur	174 157	9 874	15 373	25 546	6 805	7 163	6 757	449	1 776	5 616	2 212	6 108	261 835	10,4
Orientale	241 026	10 646	16 037	30 294	10 541	8 162	6 532	922	1 911	5 124	3 245	6 433	340 872	11,9
Nord-Kivu	279 339	7 876	17 056	48 407	7 773	16 270	11 564	2 679	3 070	15 115	1 437	6 627	417 213	8,1
Maniema	331 006	11 539	18 820	43 265	9 393	13 005	8 480	377	2 346	6 302	4 627	7 496	456 657	2,8
Sud-Kivu	250 453	2 417	11 654	35 721	7 379	10 691	4 978	1 445	2 642	8 688	1 781	2 881	340 729	7,1
Katanga	289 189	11 305	18 710	44 961	15 283	9 434	13 795	5 552	3 509	12 360	3 593	13 880	441 572	15,8
Kasai-orientale	370 758	7 507	32 358	57 050	17 567	13 969	17 485	10 960	3 938	12 825	19 607	15 990	580 015	8,6
Kasai-Occident.	390 515	12 044	29 750	42 429	12 641	16 561	13 124	1 050	3 141	8 470	2 722	18 732	551 179	7,7

Coefficients budgétaires par province

PROV	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	63,9	2,1	4,9	11,7	2,7	2,9	3,6	0,8	0,8	2,9	1,4	2,4	100
Kinshasa	50,2	1,3	5,5	17,5	2,5	3,3	7,4	1,0	1,2	4,6	2,6	2,8	100
Bas-Congo	65,3	1,5	3,8	13,4	2,4	3,3	3,1	0,5	0,8	3,3	0,8	1,7	100
Bandundu	69,1	3,4	5,2	10,9	2,3	2,6	0,9	0,3	0,7	2,4	0,4	1,8	100
Equateur	66,5	3,8	5,9	9,8	2,6	2,7	2,6	0,2	0,7	2,1	0,8	2,3	100
Orientale	70,7	3,1	4,7	8,9	3,1	2,4	1,9	0,3	0,6	1,5	1,0	1,9	100
Nord-Kivu	67,0	1,9	4,1	11,6	1,9	3,9	2,8	0,6	0,7	3,6	0,3	1,6	100
Maniema	72,5	2,5	4,1	9,5	2,1	2,8	1,9	0,1	0,5	1,4	1,0	1,6	100
Sud-Kivu	73,5	0,7	3,4	10,5	2,2	3,1	1,5	0,4	0,8	2,5	0,5	0,8	100
Katanga	65,5	2,6	4,2	10,2	3,5	2,1	3,1	1,3	0,8	2,8	0,8	3,1	100
Kasai-orientale	63,9	1,3	5,6	9,8	3,0	2,4	3,0	1,9	0,7	2,2	3,4	2,8	100
Kasai-Occident.	70,9	2,2	5,4	7,7	2,3	3,0	2,4	0,2	0,6	1,5	0,5	3,4	100

#### Fonctions de consommation en 12 postes

01 - Alimentation et boissons non alcoolisées

02 - Boissons alcoolisées et tabac

03 - Habillement et chaussures

04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

05 - Ameublement, articles de ménages et entretien courant

06 - Santé

07 - Transports

08 - Communications

09 - Loisirs et culture

10 - Enseignement

11 - Hôtels et restaurants

12 - Biens et services divers

Dépenses moyennes annuelles par tête par province (yc. autoconsommation et loyer imputé)

PROV	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	55 078	1 802	4 219	10 121	2 293	2 471	3 074	675	685	2 486	1 205	2 111	86 220
Kinshasa	94 375	2 405	10 406	32 945	4 696	6 267	13 931	1 863	2 180	8 721	4 865	5 321	187 974
Bas-Congo	30 252	716	1 756	6 184	1 122	1 548	1 453	232	367	1 529	355	796	82 344
Bandundu	35 262	1 741	2 637	5 534	1 183	1 350	438	137	354	1 243	228	895	51 003
Equateur	29 729	1 686	2 624	4 361	1 162	1 223	1 153	77	303	959	378	1 043	44 695
Orientale	51 278	2 265	3 412	6 445	2 243	1 736	1 390	196	407	1 090	690	1 369	72 520
Nord-Kivu	50 428	1 422	3 079	8 739	1 403	2 937	2 088	484	554	2 729	259	1 196	75 318
Maniema	61 987	2 161	3 524	8 102	1 759	2 435	1 588	71	439	1 180	866	1 404	85 517
Sud-Kivu	44 023	425	2 048	6 279	1 297	1 879	875	254	464	1 527	313	506	59 891
Katanga	55 700	2 177	3 604	8 660	2 944	1 817	2 657	1 069	676	2 381	692	2 673	85 051
Kasai-orientale	66 434	1 345	5 798	10 223	3 148	2 503	3 133	1 964	706	2 298	3 513	2 865	103 929
Kasai-Occident.	71 386	2 202	5 438	7 756	2 311	3 027	2 399	192	574	1 548	498	3 424	100 756

Dépenses moyennes annuelles par Unité de Consommation (UCFAO) par province (yc. autoconsommation et loyer imputé)

DDOV	F1	F2	F2		rr .	EC.	F7		го	E40	E44	E40	1-1-1
PROV	FI	F2	F3	F4	F5	F6	F/	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	67 745	2 216	5 189	12 449	2 821	3 039	3 781	831	843	3 057	1 482	2 597	106 051
Kinshasa	112 352	2 863	12 388	39 221	5 591	7 461	16 584	2 217	2 595	10 382	5 792	6 335	223 782
Bas-Congo	65 096	1 541	3 779	13 307	2 413	3 332	3 126	499	791	3 290	764	1 712	99 649
Bandundu	43 162	2 131	3 228	6 774	1 448	1 652	536	168	433	1 522	279	1 096	62 429
Equateur	36 398	2 064	3 213	5 339	1 422	1 497	1 412	94	371	1 174	462	1 277	54 722
Orientale	62 246	2 749	4 142	7 824	2 722	2 108	1 687	238	494	1 323	838	1 661	88 032
Nord-Kivu	62 810	1 771	3 835	10 884	1 748	3 658	2 600	602	690	3 399	323	1 490	93 811
Maniema	74 921	2 612	4 260	9 793	2 126	2 944	1 919	85	531	1 426	1 047	1 697	103 361
Sud-Kivu	55 021	531	2 560	7 847	1 621	2 349	1 094	317	580	1 909	391	633	74 853
Katanga	69 586	2 720	4 502	10 819	3 678	2 270	3 319	1 336	844	2 974	865	3 340	106 254
Kasai-orientale	83 050	1 682	7 248	12 779	3 935	3 129	3 917	2 455	882	2 873	4 392	3 582	129 924
Kasai-Occident.	89 570	2 762	6 824	9 732	2 899	3 798	3 010	241	720	1 943	624	4 297	126 420

## Fonctions de consommation en 12 postes

01 - Alimentation et boissons non alcoolisées

08 - Communications

07 - Transports

02 - Boissons alcoolisées et tabac

09 - Loisirs et culture

03 - Habillement et chaussures

04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

10 - Enseignement

05 - Ameublement, articles de ménages et entretien courant

11 - Hôtels et restaurants

06 - Santé

12 - Biens et services divers

Dépenses moyennes annuelles par ménage selon le milieu (yc. autoconsommation et loyer imputé)

Milieu	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	290 737	9 511	22 269	53 428	12 106	13 044	16 227	3 565	3 618	13 122	6 359	11 144	455 130
Urbain	430 844	10 888	40 247	120 522	21 322	22 266	42 362	11 317	8 361	32 658	15 603	21 983	778 375
Rural	236 441	8 977	15 302	27 426	8 535	9 470	6 098	561	1 780	5 550	2 777	6 943	329 861

Coefficients budgétaires selon le milieu

Milieu	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	63,9	2,1	4,9	11,7	2,7	2,9	3,6	0,8	0,8	2,9	1,4	2,4	100
Urbain	55,4	1,4	5,2	15,5	2,7	2,9	5,4	1,5	1,1	4,2	2,0	2,8	100
Rural	71,7	2,7	4,6	8,3	2,6	2,9	1,8	0,2	0,5	1,7	0,8	2,1	100

Dépenses moyennes annuelles par tête selon le milieu (yc. autoconsommation et loyer imputé)

Milieu	F1	F2		F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	55 078	1	802	4 219	10 121	2 293	2 471	3 074	675	685	2 486	1 205	2 111	86 220
Urbain	74 890	1	893	6 996	20 949	3 706	3 870	7 363	1 967	1 453	5 677	2 712	3 821	135 298
Rural	106 050	4	026	6 863	12 301	3 828	4 247	2 735	252	798	2 489	1 246	3 114	64 744

Dépenses moyennes annuelles par Unité de Consommation (UCFAO) selon le milieu (yc. autoconsommation et loyer imputé)

Milieu	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	67 745	2 216	5 189	12 449	2 821	3 039	3 781	831	843	3 057	1 482	2 597	106 051
Urbain	91 194	2 305	8 519	25 510	4 513	4 713	8 967	2 395	1 770	6 913	3 302	4 653	164 753
Rural	57 334	2 177	3 711	6 651	2 070	2 296	1 479	136	432	1 346	673	1 684	79 988

Dépenses moyennes annuelles par ménage et selon le Secteur Institutionnel du chef de ménage en milieu urbain (yc. autoconsommation et loyer imputé)

SI	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	430 844	10 888	40 247	120 522	21 322	22 266	42 362	11 317	8 361	32 658	15 603	21 983	778 375
public	532 368	15 728	53 263	147 540	26 133	23 219	69 820	15 804	13 575	58 841	19 681	31 353	1 007 324
formel	554 796	11 014	62 482	162 150	29 720	33 839	75 900	19 601	11 222	42 053	24 001	38 930	1 065 708
informel non agricole	421 759	11 349	34 096	112 569	21 424	19 320	36 542	12 031	7 462	24 877	18 666	20 333	740 428
informel agricole	287 964	7 559	16 393	61 145	11 155	20 762	10 764	1 852	3 860	12 801	7 432	10 058	451 744
Association	551 120	18 902	76 737	184 193	30 466	14 503	72 444	22 331	15 027	61 820	12 958	37 367	1 097 870
Inactif ou chomeur	410 918	7 126	45 154	133 348	20 701	25 415	37 806	9 093	6 923	31 277	10 877	18 145	756 784

Coefficients budgétaires selon le Secteur Institutionnel du chef de ménage en milieu urbain

SI	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	55,4	1,4	5,2	15,5	2,7	2,9	5,4	1,5	1,1	4,2	2,0	2,8	100
public	52,8	1,6	5,3	14,6	2,6	2,3	6,9	1,6	1,3	5,8	2,0	3,1	100
formel	52,1	1,0	5,9	15,2	2,8	3,2	7,1	1,8	1,1	3,9	2,3	3,7	100
informel non agricole	57,0	1,5	4,6	15,2	2,9	2,6	4,9	1,6	1,0	3,4	2,5	2,7	100
informel agricole	63,7	1,7	3,6	13,5	2,5	4,6	2,4	0,4	0,9	2,8	1,6	2,2	100
Association	50,2	1,7	7,0	16,8	2,8	1,3	6,6	2,0	1,4	5,6	1,2	3,4	100
Inactif ou chomeur	54,3	0,9	6,0	17,6	2,7	3,4	5,0	1,2	0,9	4,1	1,4	2,4	100

## Fonctions de consommation en 12 postes

01 - Alimentation et boissons non alcoolisées

02 - Boissons alcoolisées et tabac

03 - Habillement et chaussures

04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

05 - Ameublement, articles de ménages et entretien courant

06 - Santé

07 - Transports

08 - Communications

09 - Loisirs et culture

10 - Enseignement

11 - Hôtels et restaurants

12 - Biens et services divers

Dépenses moyennes annuelles par tête et selon le Secteur Institutionnel du chef de ménage en milieu urbain (yc. autoconsommation et loyer imputé)

SI	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	74 890	1 893	6 996	20 949	3 706	3 870	7 363	1 967	1 453	5 677	2 712	3 821	135 298
public	84 571	2 498	8 461	23 438	4 151	3 688	11 092	2 511	2 157	9 347	3 126	4 981	160 022
formel	98 290	1 951	11 070	28 727	5 265	5 995	13 447	3 473	1 988	7 450	4 252	6 897	188 805
informel non agricole	73 207	1 970	5 918	19 539	3 719	3 353	6 343	2 088	1 295	4 318	3 240	3 529	128 520
informel agricole	53 630	1 408	3 053	11 387	2 078	3 867	2 005	345	719	2 384	1 384	1 873	84 132
Association	90 142	3 092	12 551	30 127	4 983	2 372	11 849	3 653	2 458	10 111	2 119	6 112	179 569
Inactif ou chomeur	74 122	1 285	8 145	24 054	3 734	4 584	6 820	1 640	1 249	5 642	1 962	3 273	136 511

Dépenses moyennes annuelles par UC (FAO) et selon le Secteur Institutionnel du chef de ménage en milieu urbain (yc. autoconso et loyer imputé)

SI	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	91 194	2 305	8 519	25 510	4 513	4 713	8 967	2 395	1 770	6 913	3 302	4 653	164 753
public	100 766	2 977	10 082	27 926	4 946	4 395	13 215	2 991	2 570	11 137	3 725	5 935	190 666
formel	119 821	2 379	13 494	35 020	6 419	7 308	16 392	4 233	2 424	9 082	5 183	8 408	230 165
informel non agricole	90 940	2 447	7 352	24 272	4 620	4 166	7 879	2 594	1 609	5 364	4 025	4 384	159 652
informel agricole	66 062	1 734	3 761	14 027	2 559	4 763	2 469	425	885	2 937	1 705	2 307	103 636
Association	110 604	3 793	15 400	36 966	6 114	2 911	14 539	4 482	3 016	12 407	2 601	7 499	220 331
Inactif ou chomeur	88 088	1 528	9 680	28 586	4 438	5 448	8 105	1 949	1 484	6 705	2 332	3 890	162 232

#### Fonctions de consommation en 12 postes

01 - Alimentation et boissons non alcoolisées 07 - Transports

02 - Boissons alcoolisées et tabac 08 - Communications

03 - Habillement et chaussures 09 - Loisirs et culture

04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles 10 - Enseignement

05 - Ameublement, articles de ménages et entretien courant 11 - Hôtels et restaurants

06 - Santé 12 - Biens et services divers Dépenses moyennes annuelles par ménage par quintile (yc. autoconsommation et loyer imputé)

Quintile	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total	Part des dépenses de chaque quintile sur le total
total	290 737	9 511	22 269	53 428	12 106	13 044	16 227	3 565	3 618	13 122	6 359	11 144	455 130	100,0
Q1 (+pauv)	123 984	4 527	8 699	18 925	4 105	5 161	1 454	20	1 226	5 166	493	3 131	176 893	7,8
Q2	194 728	5 822	13 341	28 525	6 463	7 498	4 031	260	1 690	6 795	1 198	5 657	276 007	12,1
Q3	249 451	6 241	17 309	38 776	8 982	10 040	6 610	714	2 428	9 198	2 523	7 560	359 832	15,8
Q4	345 945	11 319	22 486	61 376	13 164	13 424	12 581	2 031	3 724	13 221	5 761	12 756	517 787	22,8
Q5 (+riche)	539 696	19 652	49 528	119 572	27 827	29 105	56 485	14 808	9 026	31 239	21 832	26 623	945 395	41,5

Les ménages sont classés par quintile (quintile calculé avec la dépense par tête)

Coefficients budgétaires par quintile

Quintile	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	63,9	2,1	4,9	11,7	2,7	2,9	3,6	0,8	0,8	2,9	1,4	2,4	100
Q1 (+pauv)	70,1	2,6	4,9	10,7	2,3	2,9	0,8	0,0	0,7	2,9	0,3	1,8	100
Q2	70,6	2,1	4,8	10,3	2,3	2,7	1,5	0,1	0,6	2,5	0,4	2,0	100
Q3	69,3	1,7	4,8	10,8	2,5	2,8	1,8	0,2	0,7	2,6	0,7	2,1	100
Q4	66,8	2,2	4,3	11,9	2,5	2,6	2,4	0,4	0,7	2,6	1,1	2,5	100
Q5 (+riche)	57,1	2,1	5,2	12,6	2,9	3,1	6,0	1,6	1,0	3,3	2,3	2,8	100

Dépenses moyennes annuelles par tête par quintile (yc. autoconsommation et loyer imputé)

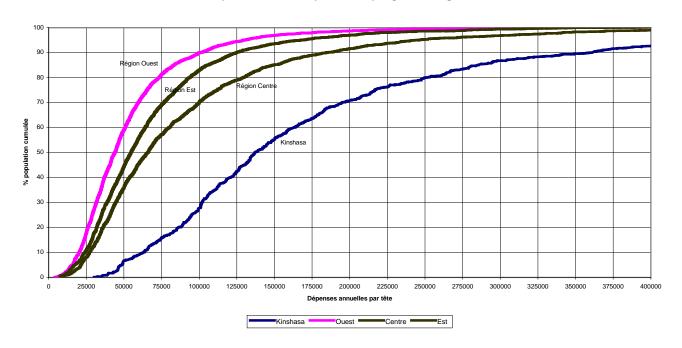
	,		7 ()			or impare)							
Quintile	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	55 078	1 802	4 219	10 121	2 293	2 471	3 074	675	685	2 486	1 205	2 111	86 220
Q1 (+pauv)	18 246	666	1 280	2 785	604	760	214	3	180	760	73	461	26 032
Q2	32 708	978	2 241	4 791	1 086	1 259	677	44	284	1 141	201	950	46 361
Q3	47 888	1 198	3 323	7 444	1 724	1 927	1 269	137	466	1 766	484	1 451	69 077
Q4	72 727	2 379	4 727	12 903	2 767	2 822	2 645	427	783	2 779	1 211	2 682	108 853
Q5 (+riche)	146 718	5 342	13 464	32 506	7 565	7 912	15 356	4 026	2 454	8 492	5 935	7 237	257 008

Dépenses moyennes annuelles par UC (FAO) par quintile (yc. autoconsommation et loyer imputé)

Quintile	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	total
total	67 745	2 216	5 189	12 449	2 821	3 039	3 781	831	843	3 057	1 482	2 597	106 051
Q1 (+pauv)	23 001	840	1 614	3 511	762	957	270	4	227	958	91	581	32 817
Q2	41 119	1 229	2 817	6 023	1 365	1 583	851	55	357	1 435	253	1 194	58 282
Q3	58 736	1 469	4 076	9 130	2 115	2 364	1 556	168	572	2 166	594	1 780	84 726
Q4	87 631	2 867	5 696	15 547	3 335	3 400	3 187	514	943	3 349	1 459	3 231	131 160
Q5 (+riche)	172 042	6 265	15 788	38 117	8 871	9 278	18 006	4 721	2 877	9 958	6 960	8 487	301 368

# Annexe 7 : Courbes de dominance

## Dépenses annuelles par tête et par grandes régions



<u>Note de lecture</u>: Si le seuil de pauvreté était fixé à 100000 FC annuel, 30% des personnes vivant à Kinshasa seraient considérées comme pauvres. 70% des personnes de la région Centre, 82% de pauvres dans la région Est et enfin 90% dans la région Ouest seraient classées comme pauvres